



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE LA ZONE CENTRALE DU PARC NATIONAL DES ECRINS ETE 2001

Marie Soubrane
Marc Pascal
Bernard Patin



Parc national des Ecrins – Mars 2002

Parc national des Ecrins Domaine de Charance 05000 GAP
CEDDAET 367 av du Grand Ariétaz 73 000 CHAMBERY

Accueillir sur des sites protégés et mettre le patrimoine naturel à la disposition du plus grand nombre



Le classement d'un territoire en "parc national" a pour finalité la préservation des richesses naturelles exceptionnelles afin de les mettre à la disposition des générations actuelles et futures.

L'Etablissement public de gestion du parc national a ainsi la double mission de préserver ce patrimoine et de le rendre accessible au public.

Depuis une dizaine d'années, le classement en parc national de leur territoire constitue un paramètre positif et pour certaines, essentiel de l'activité touristique des 61 communes des deux départements (Hautes-Alpes et Isère) sur lequel s'étend le massif des Ecrins.

Dans le cadre d'une Charte d'Environnement et de Développement durable susceptible de garantir le respect du patrimoine naturel et culturel, le Parc national des Ecrins développe des politiques et des programmes visant à optimiser les retombées socio-économiques locales générées par le tourisme de découverte de l'espace protégé.

La fréquentation touristique est un paramètre majeur de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes de protection, d'accueil et d'éducation que l'Etablissement initie et conduit depuis 30 ans.

La connaissance de cette fréquentation est un élément primordial pour déterminer les grandes orientations des activités du Parc national et de ses partenaires dans le massif des Ecrins.

Les enquêtes de fréquentation conduites depuis 1979 et tous les 5 ans depuis 1991, y concourent.

Après une longue phase de croissance, continue jusqu'en 1995, la fréquentation touristique du parc national des Ecrins semble s'être stabilisée au cours de la dernière décennie.

Certains analyseront cette évolution avec satisfaction, estimant que le développement (quelquefois excessif) du tourisme constitue une grave menace pour les espaces naturels et les équilibres écologiques de la montagne. Pour d'autres, elle invite et stimule le Parc national et les Collectivités partenaires à redoubler d'efforts pour maintenir le "capital nature" et la qualité environnementale que visiteurs et touristes recherchent dans le massif des Ecrins. Le patrimoine naturel et culturel est une richesse qu'il faut constamment entretenir et préserver pour garder une offre touristique à la hauteur de la notoriété du classement des territoires concernés en "parc national".

L'enquête menée durant l'été 2001 apporte des éclairages intéressants sur l'évolution du profil et du comportement des visiteurs, l'attractivité du parc national, le rôle des refuges et les retombées économiques du tourisme de "nature" dans le massif des Ecrins.

- Etude réalisée avec l'aide financière : du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (Direction de la Nature et des Paysages), du Commissariat à l'Aménagement et au Développement économique des Alpes, du Conseil régional de Rhône-Alpes.
- Photos : Robert Chevalier, Christian Couloumy, Cyril Coursier, Denis Fiat (photo de couverture), Stéphane Godin, Jean-Pierre Nicolle, Daniel Roche.
- Maquette : Alice Giraud.
- Diffusion : PNE octobre 2002.
- Impression : Imprimerie des Deux-Ponts - Gières.

Sommaire

Introduction et méthodologie.	5
---------------------------------------	---



1• Les résultats	
La fréquentation des sentiers	13
Nombre de randonneurs sur les sentiers	14
Evolution de la fréquentation pédestre	16
Les grandes catégories de sites	16
Les hypothèses contribuant à expliquer l'évolution de la fréquentation	16
Politiques d'aménagement, de développement et de protection	17
Estimation du nombre de contemplatifs-automobilistes	17
Les pertes des routes aux sentiers	18
Fréquentation de basse saison	18
Pointes et flux	19
Mode d'accès aux sites naturels	20



2• Les types de flux pédestres	
De la promenade curieuse à l'itinérance sportive ou engagée	21
Durée de la visite	23
Promenades et randonnées emblématiques	23
Fréquentation de la haute montagne	24
Fréquentation des sommets	25
Typologie des visiteurs	26
But des visites	28
Le téléphérique de la Meije	29
Le refuge, un produit pour le promeneur	29
La finalité des refuges : du couchage à la restauration	29
Le bivouac, un enjeu sous évalué	31
Le GR 54	31



3• Les visiteurs du parc national des Ecrins	
Les adeptes de la zone centrale	33
Une faible présence d'enfants	35
Les femmes se détournent du parc	35
Peu de familles	36
Origines géographiques	37
Des étrangers moins représentés	38
Catégories socioprofessionnelles	38
Les motivations des visiteurs	39
Comment les visiteurs connaissent-ils les sites ?	40



4• La perception du parc par les visiteurs	
La perception de la réglementation	41
Les Maisons du parc vis à vis des sites	42
Des visiteurs enthousiasmés	43
Les insatisfactions	43



5• Attractivité du parc national et retombées pour les territoires	
Un rayon d'attraction de Lyon à Marseille	45
Répartition des visiteurs selon le territoire de résidence touristique	46
Les visiteurs résident dans les stations	46
Les "zones de chalandises"	47
Durée des séjours touristiques	47
Les modes d'hébergement touristique	48
L'activité économique liée à la fréquentation du parc	48



6• Conclusion	
Quelques chiffres de synthèse	52
Principaux enseignements tirés de l'enquête	53

Introduction et Méthodologie

Le classement en “parc national” a pour finalité la préservation des richesses naturelles d’un territoire exceptionnel, afin de permettre sa mise à disposition au public d’aujourd’hui et de demain.

L’établissement public de gestion du parc national a la double mission de préserver le patrimoine du parc et de le rendre accessible au public.

Cela suppose, entre autre, de bien connaître les publics qui font un usage du territoire au premier rang desquels, les visiteurs.

Les aspirations du public se portent de plus en plus sur une recherche de lieux où se retrouvent ludisme et activités sportives, harmonie et étonnement, authenticité et dépaysement, découverte naturelle et culturelle. L’espace protégé du parc national des Ecrins joue un rôle attractif et primordial dans le tourisme des 60 communes, des deux départements (Isère et Hautes Alpes) et des deux régions (Provence Alpes Côte d’Azur et Rhône Alpes) sur lesquels il s’étend.

Le Parc national est soucieux, dans le cadre d’un respect de l’environnement, d’aider les collectivités et acteurs socio-économiques locaux à optimiser les retombées socio-économiques locales générées par le tourisme.

POURQUOI OBSERVER ET ANALYSER LES FLUX

Pour mener à bien et conjointement ces objectifs, il est important que le Parc national et ses partenaires locaux aient une vision claire des volumes et formes de la fréquentation touristique dans le parc.

Le Parc mène depuis 30 ans certaines politiques de protection, d'accueil et d'éducation. Les études de fréquentation devraient pouvoir permettre, progressivement, de contribuer à l'évaluation de certains aspects de ces politiques : que produisent les actions du parc national et de ses partenaires en matière d'aménagement, en matière d'accueil, en matière de communication ?

LA FRÉQUENCE ET LE CONTENU DES ENQUÊTES

Les premières études ont été réalisées en 1979/1983, 1991 et 1996.

Pour respecter le rythme quinquennal d'investigations, il convenait de conduire une nouvelle étude en 2001.

Les interrogations majeures portaient sur les points suivants :

- comment le comportement des touristes évolue-t-il ? Ces évolutions sont-elles perceptibles ?
- les touristes fréquentant la zone centrale sont-ils toujours les mêmes ? Y a-t-il un renouvellement de publics ?
- quelles sont les frustrations et les satisfactions des publics ?
- quel est le volume de fréquentation selon les sites et leur notoriété ?
- ...

PAR RAPPORT AUX PRÉCÉDENTES ÉTUDES, L'ENQUÊTE RÉALISÉE EN 2001 INNOVE SUR UN POINT

Elle a été conduite en synergie avec les questionnaires d'autres espaces protégés des Alpes (parc national du Mercantour, parc national de la Vanoise, réserves naturelles de Haute Savoie...). Cela pourra permettre, ultérieurement, des comparaisons et des consolidations entre territoires alpins protégés.

Grâce aux investigations qu'il a entreprises depuis 20 ans, le Parc national des Ecrins dispose d'un outil d'observation locale. Cet outil est utilisé par les services du Parc (siège et secteurs territoriaux) lorsqu'ils s'interrogent sur les meilleures manières d'articuler les flux touristiques avec les impératifs de protection.

Il est à la disposition des organismes partenaires du Parc national.

Cet outil sera optimisé lorsque le Parc national aura mis en place les démarches suivantes :

- rendre compatibles, sur une même et unique base de données, les informations collectées depuis 1979, développer les analyses des évolutions historiques,
- permettre les analyses comparatives entre 1991, 1996 et 2001 et entre les Réserves de Haute Savoie, le Parc national de la Vanoise, le Parc national des Ecrins, le Parc national du Mercantour,
- dépasser le cadre des enquêtes estivales, en zone centrale, pour réaliser également des observations en hiver et en dehors de la zone centrale, en zone périphérique.

En effet, l'espace protégé paraît de plus en plus fréquenté en hiver du fait du développement des pratiques de ski de randonnée, raquettes, ski hors pistes.

Par ailleurs, il serait intéressant d'interroger des touristes qui ne viennent pas dans la zone centrale (certains préférant peut-être des sites moins chargés et plus calmes qui existent en zone périphérique...) pour mieux mesurer la force et les raisons de l'attractivité de l'espace parc.

L'enquête estivale de 2001 a mis l'accent sur la connaissance des visiteurs et leur répartition dans le temps et l'espace, sur la connaissance de leur profil et de leur comportement de visite.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La superficie du parc national (91 800 ha), le relief (très haute montagne, sommets à 4000 m), le grand nombre d'accès et d'axes de circulation (vallées profondes, itinéraires en balcon, maillage routier et pédestre...), l'absence d'indicateurs objectifs (comme un ticket d'entrée, une consommation d'énergie ou d'eau, une production de déchets mesurable...) font qu'il est difficile de définir et mesurer la fréquentation. De plus, la notion de fréquentation est variable : l'accès automobile, la pratique de la marche en montagne, l'hébergement dans une des communes de la zone périphérique définissent différemment les niveaux et les types de fréquentation dans le parc.

Par souci de cohérence, l'enquête a été conduite en respectant la méthodologie énoncée par l'ATEN, et tirée de l'expérience des enquêtes conduites par le Parc national des Ecrins et ses partenaires entre 1979 et 1996.

3 types d'informations ont été collectés sur le terrain à l'aide de 3 dispositifs spécifiques et complémentaires

- **Les comptages routiers** permettant de mesurer le flux d'automobiles sur les différents accès à la zone centrale.
- **Les comptages sur les sentiers**, à environ 20 minutes de marche des parkings : ils permettent d'avoir des informations quantitatives sur les flux piétons.
- **L'enquête par questionnaire auprès des visiteurs** fréquentant la zone centrale : cette enquête permet d'obtenir des informations qualitatives.

Les comptages routiers

21 postes de comptage routiers ont été installés en prenant en compte les objectifs suivants :

- pose des compteurs le plus près possible de la zone centrale,
- éviter les fréquentations parasites en amont (campings, villages...),
- pose après les bifurcations.

Briançonnais	Arsine	Valgaudemar	Molines-en-Champsaur
Vallouise	Chambran		Le Roux
	Entre les Aigues		Les Portes
	Tunnel des Claux		Le Gioberney
	Ailefroide (amont)	Valbonnais	Confolens
	La Salce		Valsenestre
	Dormillouse (Pont du Laus)		Le Désert
Embrunais	Le Rabiou	Oisans	Le Bourg-d'Arud
	Les Gourniers		La Danchère
Champsaur	Prapic		La Bérarde
	Champoléon		

Les comptages sur les sentiers

Les comptages sur les sentiers se sont déroulés aux mêmes points qu'en 1996.

En 1996, le choix de hiérarchiser les sites (majeurs/mineurs) en fonction de leur fréquentation et de leur importance avait conduit à interroger et compter les visiteurs 4 fois dans la saison pour les sites majeurs et 2 fois pour les sites mineurs.

En 2001, afin d'affiner les données, la fréquence de comptages a été relevée respectivement à 6 et 4 fois.

62 sentiers ont donc été répertoriés sur 30 sites (cf. tableau).

Les horaires de comptage s'échelonnaient entre 10 h 00 et 17 h 00 de façon à prendre en compte les montées et les descentes et respecter la législation relative au temps de travail pour les enquêteurs .

Les lieux de comptage se situaient à 20 minutes de marche environ (durée à partir de laquelle on peut estimer que les visiteurs ont fait une promenade) sauf quand les impératifs de terrain le nécessitaient comme la présence d'un autre sentier.

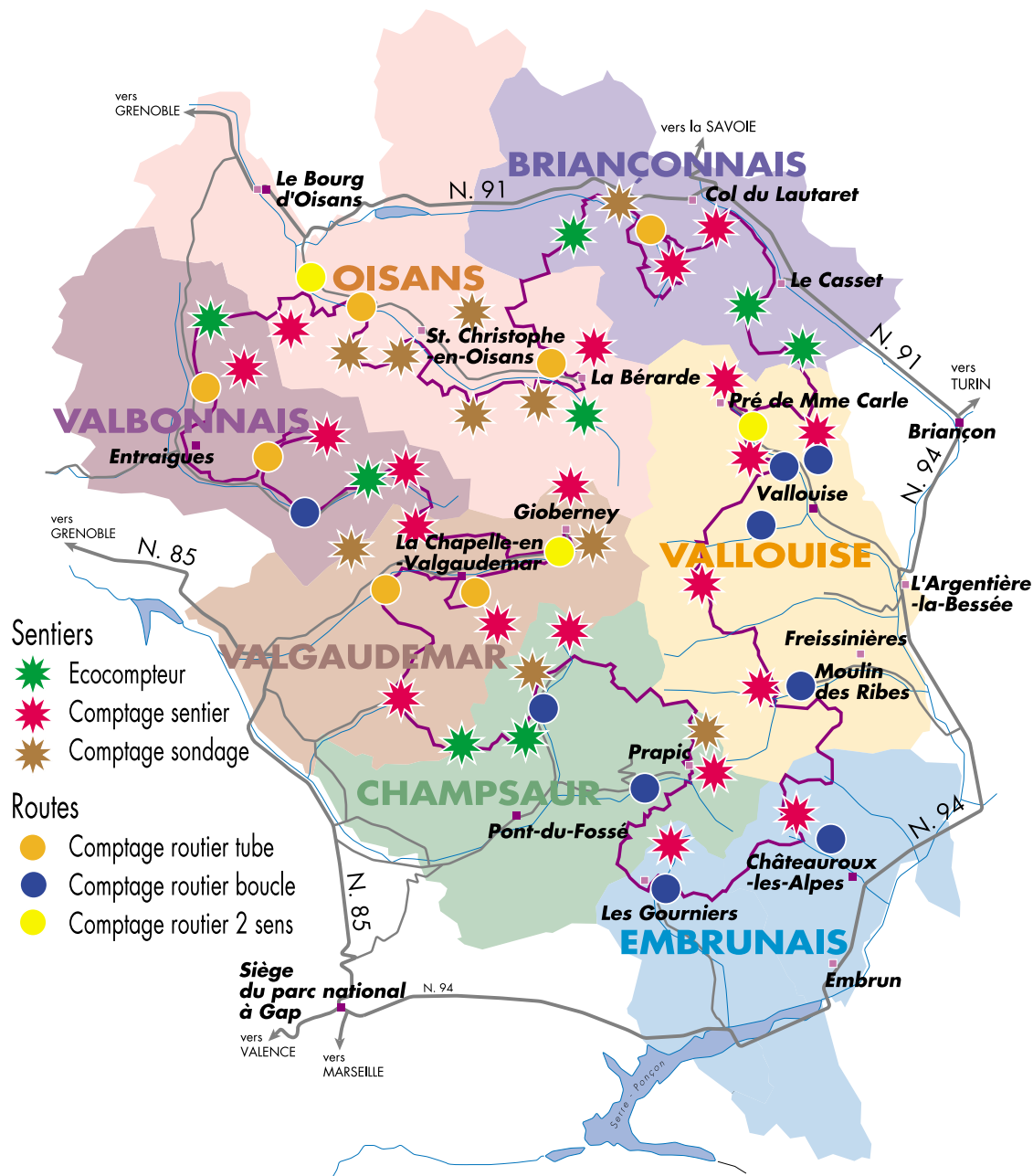
POUR RÉALISER LES COMPTAGES, DIFFÉRENTS MOYENS ONT ÉTÉ PRÉVUS

- Comptages par l'équipe d'enquêteurs le jour de l'enquête sur le site (18 sentiers).
- Comptages complémentaires par des agents du Parc et du Ceddaet, sur des sentiers supplémentaires permettant une vision globale de la fréquentation sur une vallée, ou un secteur. 20 sentiers ont ainsi été l'objet d'une mesure ponctuelle.
- Recours aux "éco-compteurs", permettant d'avoir une vision globale de sentiers mineurs sur l'ensemble de la saison au sein du parc, (et pour lesquels une logistique de comptages manuels trop importante aurait été requise).

LISTE DES POINTS DE COMPTAGES SUR LES SENTIERS

SECTEUR	SITE	SENTIERS	SECTEUR	SITE	SENTIERS	
EMBRUNAIS	Les Gourniers	Chapelle St Marcellin	VALLOUISE	Pré de Mme Carle	Le Glacier Blanc	
	Le Rabioux	Le Distroit			Le Glacier Noir	
		Les Charançons		Dormillouse	Dormillouse	
VALGAUDEMAR	Molines-en-Ch	Le Roy			Les Terres Blanches	
		Le Peyron-Roux		Ailefroide	Le Sélé	
	Villar-loubière	Les Souffles			Claphouse	
	Gioberney			Le Ministre	Chambran	Le lac de l'Eychauda
				Le Vaccivier		Le col de l'Eychauda
				Le Pigeonnier	La Salce	Les Deslioures
				Le lac du Lauzon	Entre les Aigues	les Bans
	La Chapelle	L'Olan		L'Aup Martin		
La Chapelle Les Portes	Navette	CHAMPSAUR	Prapic	Le Saut du Laire		
	Pétarel			Le Tombeau du poète		
VALBONNAIS	Le Désert		Fond-Turbat		Le lac des Pisses	
			Côte Belle	Les Auberts	Crupillouse	
	Valsenestre			Côte Belle		Valestrèche
				La Muzelle		Le Pré de la Chaumette
				Roméiou		Le Vallon d'Isola
Le Périer	Confolens le haut		Les Fermons	Le Tourrond		
	Confolens le bas		St Michel de Chaillol	Le Col de la Pisse		
La Chalp	Lac du Vallon		OISANS	Vénosc	La Muzelle	
BRIANCONNAIS	La Grave	La Chal Vachère			Lanchâtra	
	Lautaret	Le Sentier des Crevasses		La Danchère	Le Lauvitel	
	Le Laurichard	St Christophe		La Lavey		
Arsine		La Chal d'Outre			Soreiller	
		L'Aigle			Les Etages	
		Valfourche			La Selle	
		L'Alpe du Villar		La Bérarde	Le Chatelleret	
Monétier	Le Col des Grangettes			La tête de la Maye		
Le Casset	Le Lac de la Douche			Bonnepierre		
			Le Chardon			
			Le Carrelet			

CARTE SOMMAIRE DES IMPLANTATIONS DE COMPTAGES ET DES ENQUÊTES



9 sentiers n'ayant jamais été comptés auparavant -mais partiellement estimés- ont fait l'objet de comptages particuliers.

Il s'agit :

- des sentiers de Chal Vachère, de la Chal d'Outre, des Grangettes dans le secteur du Briançonnais,
- des sentiers du Tourrond et du col de la Pisse dans le secteur du Champsaur,
- du sentier des Souffles dans le secteur du Valgaudemar,
- des sentiers de Côte Belle, du lac du Vallon, du col de Roméiou dans le secteur du Valbonnais ;
- du sentier de la Selle dans le secteur de l'Oisans.

Les enquêtes par questionnaire d'un échantillon de personnes fréquentant la zone centrale

Les enquêtes par questionnaires ont été réalisées en même temps que les comptages sur les sentiers. Les équipes étaient constituées de 3 personnes fonctionnant en même temps (un compteur - deux enquêteurs). Le questionnaire a été établi en partenariat avec les autres espaces protégés afin de bâtir une base commune de données comparables.

Le questionnaire a été traduit en plusieurs langues (anglais, italien, allemand) afin de pouvoir interroger les visiteurs étrangers. Il comporte 46 questions et a été traité en utilisant le logiciel MODALISA.

Dix enquêteurs ont été recrutés et formés (soit un équivalent de 10 hommes-mois).

Le nombre de jours d'enquêtes et de comptages sur l'ensemble de l'été a été de 72.

Ces 72 journées ont permis de récolter 1975 questionnaires (contre 1500 prévus).

Globalement le nombre de refus enregistré a été de 156 soit 8 %, sur l'ensemble de la saison pour raisons diverses (météo, fatigue, étrangers, pressés, déjà faits).

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON INTERROGÉ

D'après les calculs opérés sur la base des comptages routiers et des comptages de sentiers, la répartition de la fréquentation, par secteur est la suivante. La répartition des questionnaires réalisés sur chacun des secteurs du parc est voisine de la répartition de la fréquentation.

SECTEUR	POIDS DU SECTEUR DANS LA FRÉQUENTATION TOTALE EN 2001	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES RÉALISÉS EN %
Briançonnais	13,2 %	15,4 %
Vallouise	30 %	34 %
Embrunais	6,18 %	4,9 %
Champsaur	13,2 %	12,6 %
Valgaudemar	14,8 %	12 %
Valbonnais	5,3 %	5,9 %
Oisans	18,2 %	15,3 %
	100 %	100 %

Les questionnaires sont répartis comme suit pendant la saison :

	BRIANÇONNAIS	VALLOUISE	EMBRUNAIS	CHAMPSAUR	VALGAUDEMAR	VALBONNAIS	OISANS	TOTAL
15/06 - 01/07	54	100	0	46	6		91	297 (15 %)
01/07 - 13/07	37	33	50	29	82	35	25	291 (15 %)
14/07 - 18/08	166	410	28	106	119	64	144	1037 (52 %)
19/08 - 01/09	33	31	19	50	39	11	31	214 (11 %)
01/09 - 15/09	13	95		17			11	136 (7 %)
	303	669	97	248	246	110	302	1975 (100 %)

On constate donc une légère sur-représentation de la "basse saison" dans l'échantillon. On estime en effet que la fréquentation de la basse saison (15-30 Juin et 1-15 Septembre) représente environ 15 % de la fréquentation estivale (cf. *infra*). Or, 22 % des questionnaires ont été réalisés lors de cette même période.

Un bilan précis de l'organisation matérielle de l'enquête 2001 a été dressé et traite de tous les aspects sensibles du protocole d'enquête préparé par le Parc national des Ecrins. Il fait partie d'une démarche qualité indispensable à toute enquête de ce type.

Malgré des difficultés de logistique inévitables, sur le terrain (quelques défauts d'informatique sur 2 compteurs, 6 journées d'enquête annulées du fait de la météo...), le protocole d'enquête a été respecté.

LE DEGRÉ D'INCERTITUDE DE L'ENQUÊTE ET DES COMPTAGES

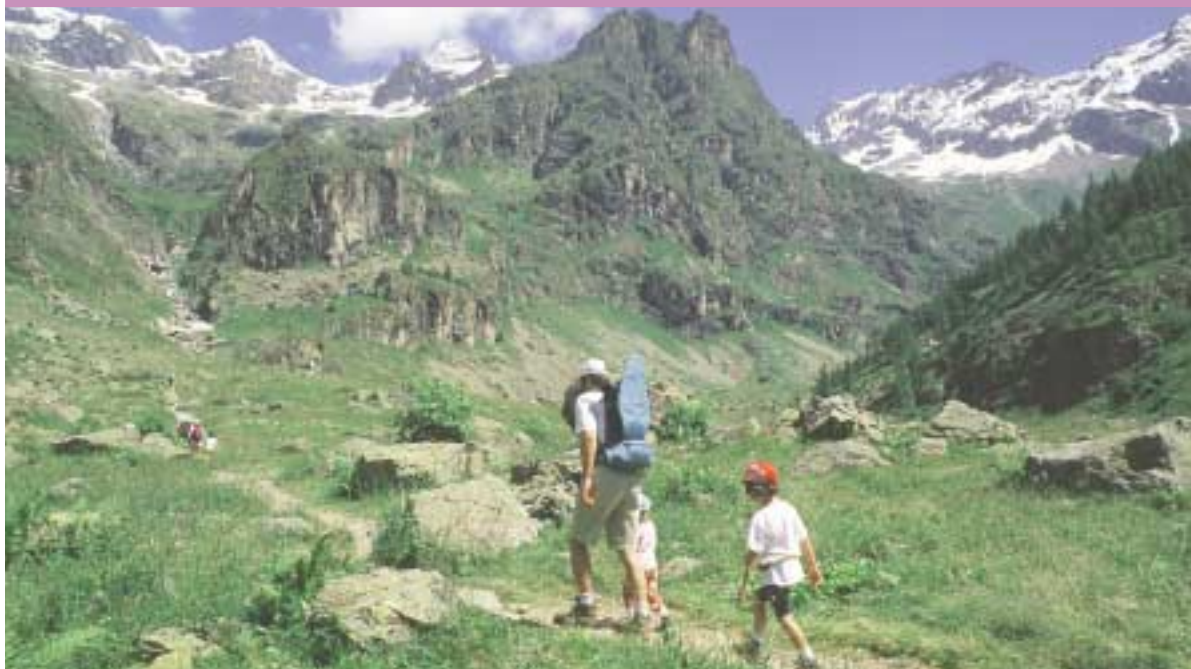
On rappelle que la méthodologie de l'enquête est très fortement dépendante d'un certain nombre de facteurs altérant le degré de précision de l'enquête et des sondages. Ceci n'est pas nouveau. En 1991 et 1996, les enquêtes souffraient des mêmes types d'aléas et de contraintes parmi lesquels :

- la configuration topographique du terrain d'enquête,
- les types de flux touristiques et leur mélange à des flux de résidents permanents,
- l'impossibilité de compter en tout point de la zone centrale sur des périodes suffisamment longues...

Aussi, nous estimons que les résultats des comptages sur les sentiers ont un degré d'incertitude de 10 % à 20 %.

Les résultats de l'enquête qualitative par questionnaires sont plus précis dans l'absolu (taille importante de l'échantillon, maîtrise des questionnements et des traitements,...).

1 • Les résultats



LA FRÉQUENTATION DES SENTIERS

Les comptages sur les sentiers indiquent que la fréquentation en zone centrale semble être en diminution entre 1996 et 2001, pour se rapprocher du niveau de 1991¹.

1991	1996	2001
600 000 VISITEURS SUR LES SENTIERS	800 000 VISITEURS SUR LES SENTIERS	750 000 VISITEURS SUR LES SENTIERS
+ 30 000 visiteurs non comptabilisés sur les sentiers non pris en compte	+ 30 000 visiteurs non comptabilisés sur les sentiers non pris en compte	-
630 000 visiteurs	830 000 visiteurs	750 000 visiteurs

Cette diminution ne semble pas liée aux conditions météorologiques défavorables de l'été 2001.

On retiendra surtout que les chiffres de 2001 sont plus fiables du fait de la plus grande exhaustivité des comptages et de la réduction des estimations pour certains sentiers (10 sentiers étaient non comptés mais estimés en 1996, ils ont été comptés en 2001)

Cette fréquentation représente 860 000 journées passées dans le parc par des promeneurs, randonneurs ou alpinistes². Ces journées ne sont pas pour autant entières, certaines commençant tard lors de montée en refuge par exemple ou se finissant tôt lorsque la randonnée matinale est terminée ou encore certaines excursions se limitant à des fractions de journées (quart ou demi-journée)

¹ On rappelle que ces chiffres sont des estimations et donnent des ordres de grandeur. Pour comparer les 3 années, il a fallu tenir compte du fait que les comptages ne se rapportaient pas aux mêmes espaces. Les redressements opérés sont les suivants : à partir des statistiques données par les études de fréquentation du Parc National des Ecrins, nous avons rajouté 30 000 randonneurs correspondant à la fréquentation des sites comptabilisés en 2001 alors qu'ils ne l'avaient pas été en 1991 et 1996.

² en effet, 15 % des personnes interrogées indiquent passer plus d'une journée consécutive dans la zone centrale (soit dans la quasi totalité des cas 2 journées maximum, les parcours itinérants de plus de 2 jours étant l'exception). Ce chiffre de randonneurs/alpinistes passant une ou plusieurs nuits en refuge ou bivouac était estimé à 20 % en 1991.

NOMBRE DE RANDONNEURS SUR LES SENTIERS

E= sentier estimé • En grisé = sentiers comptés les 3 années • nc : non compté

Sites et communes	Sentiers	1991		1996		2001	
		Sur la route d'accès	Randonneurs sur sentiers	Sur la route d'accès	Randonneurs sur sentiers	Sur la route d'accès	Randonneurs Total / par sentier
LA GRAVE							
Vallons Meije	Puy-Vachier Chal vachère		3 105 (E)		3 500 (E)	3 000	2 400 600
VILLAR-D'ARÈNE							
Villar-d'Arène	Chal d'outre		nc		nc	3 135	3 135
Pont des Brebis	L'Aigle		1 424 (E)		1 543 (E)	1 440	1 440
Lautaret	Sentiers Crevasses Laurichard		nc		19 589	21 429	16 647 4 782
Pied du col	Alpe du Villar Valfourche		25 622	27 561	22 856	24 735	20 905 9 613 11 292
LE MONÉTIER							
Boussardes	Le Fontenil		5 000 (E)		5 500 (E)	5 500 (E)	5 500 (E)
Le Casset	Lac de la Douche		20 701		48 936	35 021	35 021
Village	Le Tabuc		10 000 (E)		11 000 (E)	11 000 (E)	11 000 (E)
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – BRIANÇONNAIS			65 852		112 924	101 430	101 430
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		155	138	
FREISSINIÈRES							
Dormillouse	Les Terres Blanches Hameau Dormillouse	47 870	27 011	47 642	33 421	45 499	32 901 3 982 28 919
L'ARGENTIÈRE							
La Salce	Pas de la Cavale	25 611	3 255 (E)	10 813	1 400	13 301	1 451 1 451
VALLOUISE							
Entre les Aigues	Les Bans L'Aup-Martin	30 623	21 682	36 311	31 015	31 267	28 366 21 268 7 098
PELVOUX							
Pré de Mme Carle	Glacier Blanc Glacier Noir	133 034	92 531	137 465	96 053	131 674	86 828 76 094 10 734
Ailefroide	Claphouse Sélé/Pelvou	230 572	33 429	238 250	38 619	240 557	32 542 12 998 19 554
Chambran	Lac de l'Eychaуда Col de l'Eychaуда	nc	28 941	31 000	29 393	33 249	30 663 25 271 5 392
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – VALLOUISE			206 849		229 901		212 761
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		112		103
CHÂTEAUROUX							
Le Rabioux	La Pisse Les Charançons Le Distroit	24 083	9 000 (E) nc	18 572	29 396	19 277	29 526 27 012 2 514
ST CLÉMENT							
Le Couleau		nc	nc	nc	nc	nc	nc
RÉALLON							
Les Gourniers	St Marcellin	36 054	4 403	33 796	10 462	44 553	15 412 15 412
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – EMBRUNAIS			13 403		39 858		44 938
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		237		350
ORCIÈRES							
Prapic	Saut du Laire Lac des Pisses Tombeau Sommet Drouvet	69 845	21 829	87 377	40 924	81 671	37 538 37 538
			12 800 (E)		21 500 (E)		17 021 5 364
			nc	nc	nc	nc	11 657
Archinard			4 700 (E)	7 900 (E)	8 000 (E)	8 000 (E)	8 000 (E)
CHAMPOLÉON							
Les Borels	Le Tourrond	97 860	18 800 (E)	108 359	29 500 (E)	74 433	38 298 11 400 2 754
Champoléon	Crupillouse Valestrèche				27 267		1 745
Les Auberts	Pré de la Chaumette Isola		18 331				18 947 1 726
ST MICHEL DE CHAILLOL							
Col de la Pisse			8 500 (E)		14 289 (E)		4 900
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – CHAMPSAUR			84 960		141 380		104 031
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		169		145

		1991		1996		2001		
Sites et communes	Sentiers	Sur la route d'accès	Randonneurs sur sentiers	Sur la route d'accès	Randonneurs sur sentiers	Sur la route d'accès	Randonneurs Total / par sentier	
VILLAR-LOUBIÈRE								
Le Villar	Les Souffles		7 000 (E)	nc	11 044 (E)		3 279 / 3 279	
LA CHAPELLE EN VALGAUDEMAR								
Navette	Village Fourronnière cabane de l'Aup	nc	8 000 (E)	18 163	12 963	31 112	20 635 / 14 228 / 3 126 / 3 281	
Les Andrieux	Pétarel	nc	5 600 (E)	nc	8 981		11 095 / 8 532	
Les Portes	Pétarel		nc					2 563
L'Olan			5 496		4 813		5 806 / 5 806	
Le Rif du Sap			nc		1 193		1 200 / 1 200	
Le Ministre	Tirière Surette Chabournéou/Vallonpierre Pigeonnier Lauzon Vaccivier	67 381	nc	66 410	13 043	69 874	54 529 / 964 / 804 / 9 123 / 12 514 / 18 158 / 12 966	
			7 417					
			6 892					35 242
			12 000 (E)					
			3 446 (E)					
LA MOTTE EN CHAMPSAUR								
Molines	Le Roy Peyron Roux	nc	7 000 (E)	27 041	11 117	7 675	12 239 / 7 727 / 4 512	
COMPTAGE ROUTIER LE ROUX (POUR INFO)		121 224		NC		187 829		
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – VALGAUDEMAR			62 851		98 396		108 783	
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		137		121	
Evolution Base 100 en 1996 (calculée sur sentiers comptés les 2 années)					100		120	
ENTRAIGUES								
	Lac Gary		100 (E)		133 (E)		140 / 140	
VALJOUFFREY								
Le Désert	Fond Turbat Cote Belle	nc	5 753	31 704	13 430	30 067	17 381 / 15 938 / 1 443	
			11 153 (E)		nc			
Valsenestre	Col de la Muzelle Cote Belle Roméiou	20 353	6 700 (E)	17 056	4 550	14 962	7861 / 3 984 / 2 547 / 1 330	
			nc		nc			
			nc		nc			
LE PÉRIER								
	Confolens	10 323	1 700 (E)	13 186	6 031	nc	11 565 / 11 565	
CHANTELOUVE								
	Chantelouve		500 (E)		590 (E)		2 186 / 2 186	
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – VALBONNAIS			25 906		24 734		39 133	
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		233		277	
Evolution Base 100 en 1996 (calculée sur sentiers comptés les 2 années)					100		131	
VÉNOSC								
La Danchère	Le Lauvitel	nc	44 150	50 558	47 328	51 129	47 743 / 47 743	
L'Alleau	La Muzelle		9 490		10 574		8 859 / 8 859	
ST CHRISTOPHE EN OISANS								
Plan du Lac	Lanchâtra	nc	3 000 (E)	nc	3 400 (E)	162 953 (comptage à Bourg d'Arud)	2 914 / 2 914	
Champhorent	La Lavey		6 000 (E)		6 070 (E)		8 583 / 8 583	
Village	Vallon de la Selle		5 000 (E)		5 000 (E)		5 660 (E) / 5 660 (E)	
Les Etages	Alpe du Pin		4 000 (E)		nc		nc / nc	
	Soreiller		6 000 (E)		nc		8 092 / 8 092	
	Les Etages		2 000 (E)		1 940 (E)		4 182 / 4 182	
La Bérarde	Le Carrelet Le Chardon Bonnepierre Chatelleret Tête de la Maye	82 685	28 154	83 765	35 245	36 816 / 30 745 / 6 071 / 17 584 / 1 285 / 16 299 / 4 949		
			19 573		22 530			
NOMBRE TOTAL ESTIMÉ – OISANS			127 367		132 087		145 382	
Evolution Base 100 en 1991 (calculée sur sentiers comptés) les 3 années – en grisé			100		114		114	

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PÉDESTRE

SECTEUR	FRÉQUENTATION DE RANDONNEURS EN 1996 (JUILLET - AOUT)	POIDS DU SECTEUR DANS LA FRÉQUENTATION TOTALE EN 1996	FRÉQUENTATION DE RANDONNEURS EN 2001 (15 JUIN - 15 SEPT)	POIDS DU SECTEUR DANS LA FRÉQUENTATION TOTALE EN 2001
Briançonnais	113 000	15 %	101 000	13 %
Vallouise	230 000	29 %	213 000	30 %
Embrunais	40 000	5 %	45 000	6 %
Champsaur	142 000	18 %	104 000	13 %
Valgaudemar	100 000	13 %	109 000	15 %
Valbonnais	25 000	3 %	39 000	5 %
Oisans	132 000	17 %	145 000	18 %

(chiffres de fréquentation par secteur arrondis)

On constate que la répartition entre les secteurs n'a pas beaucoup varié entre 1996 et 2001.

LES GRANDES CATÉGORIES DE SITES

La diminution de la fréquentation affecte différemment les sites de la zone centrale.

Ce sont, presque uniquement, des "grands sites", sites à forte notoriété ou sites "grand public" qui accusent la plus forte diminution.

Exemples et évolution 1996/2001 :

- Pelvoux Claphouse/Sélé (- 20 %)
- Le Monétier/Lac de la Douche (- 25 %)
- Champsaur/ Prapic (- 14 %)
- Glacier Blanc/Glacier Noir (- 10 %)
- Champsaur/ Champoléon (- 35 %)
- Villar-d'Arène/l'Alpe (- 10 %)

Quelques "grands sites" montrent une fréquentation quasi stable.

Exemples de sites stables :

- Le Rabioux
- Le Lautaret
- Valgaudemar (parmi lequel le Gioberney progresse de 23 %)
- Lauvitel
- Dormillouse
- Le Carrelet
- Vallouise/Vallée des Bans

Par contre, les "petits sites", les sites réservés à des initiés, les sites plus sauvages et méconnus sont en très forte hausse.

Exemples et évolution 1996/2001

- Les Gourniers (+ 50 %)
- Valgaudemar (+ 10 %)
- La Lavey (+ 40 %)
- Navette (+ 16 %)
- Valbonnais (+ 40 % environ)
- Pétarel (+ 20 %)
- Confolens (+ 81 %)
- Olan-Turbat (+ 25 %)

LES HYPOTHÈSES CONTRIBUANT À EXPLIQUER L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

- 1 • Le public se détournerait de plus en plus des "destinations" ou sites "trop connus", surfréquentés sur lesquels il ne trouve plus satisfaction. La pression touristique contribuerait à dénaturer le site, lui faire perdre de l'intérêt. A ce titre, il faut constater que le site emblématique du parc, le Pré de Mme Carle et le Glacier Blanc, est parmi les sites dont la fréquentation pédestre diminue fortement. L'imposante médiatisation dont il bénéficie ne semble pas efficace (peut-être même contribue-t-elle à décourager des visiteurs ?).

Le parc semble, d'une certaine façon, victime de son succès. L'étude de fréquentation de 1991 signalait que pour 8 personnes sur 10, la réglementation n'était pas perçue comme une contrainte ou un facteur négatif pour la visite. Par contre, la surfréquentation incommodait 7 personnes sur 10. Elles signalaient "qu'il y a beaucoup de monde sur les sentiers". Le sentiment de surfréquentation était élevé en Vallouise (84 % des personnes interrogées) et Briançonnais (75 %)... et minimum dans le Valbonnais, l'Embrunais et le Valgaudemar. L'étude de 1996 sur les parcs nationaux des Ecrins, de la Vanoise et des Pyrénées signalait que 54 % des visiteurs jugeaient qu'il y avait "trop de monde sur les sentiers".

- 2 • Les efforts des Collectivités et du Parc national en matière d'aménagement du territoire commenceraient à porter leurs fruits comme pourrait l'attester la hausse de fréquentation dans le Valbonnais et le Valgaudemar, secteurs traditionnellement défavorisés en matière de fréquentation touristique.
- 3 • Enfin, le public pourrait, comme le montrent les évolutions constatées ces dernières années, dans ses modes de consommation et de pratiques en milieu naturel, se tourner vers des sites pittoresques, dont l'attrait vient du fait qu'ils sont méconnus, paraissant plus sauvages, plus "vrais", moins touristiques. Il s'agirait d'une volonté du public de fuir les itinéraires trop "communs", trop commercialisés pour privilégier les sites et les itinéraires pour initiés, où l'on se retrouve seul, sites "intimistes", "trésors cachés" et/ou plus difficilement accessibles.
- 4 • On constate, par ailleurs, que les sites les moins touchés par cette régression de la fréquentation sont les sites très exposés à la fréquentation de proximité : la plupart font partie du versant Ouest tourné sur Rhône-Alpes présentant une "réserve de clientèle de proximité" et "de clientèle à la journée" très importante. Il s'agit du Lauvitel, du Valgaudemar, du Valbonnais, quelques sites de l'Oisans. A l'inverse les sites dont la fréquentation diminue fortement sont presque tous sur le versant Est (Pelvoux, Le Monétier, Villar-d'Arène) et moins touchés par la fréquentation de proximité.
- 5 • Une analyse plus approfondie permettrait de mieux comprendre pourquoi tous les sites dont la fréquentation diminue fortement (hormis le site de La Bérarde/Chatelleret) sont dans le département des Hautes Alpes

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION

Quelques soient les raisons de ces évolutions, elles auront inévitablement des conséquences sur les politiques de développement et de protection que le Parc national des Ecrins et ses partenaires vont conduire dans les années à venir.

- Puisque les sites jusqu'alors peu fréquentés attirent de plus en plus de monde, le Parc national et ses partenaires vont devoir développer des politiques et leur consacrer des moyens comparables à ceux qu'ils mettent en œuvre sur les "grands sites". Ils pourraient donc avoir besoin de multiplier leurs moyens d'intervention de façon presque proportionnelle au nombre de sites qui atteignent des niveaux de fréquentation induisant des enjeux de protection environnementale.
- Dans le même temps, et pour éviter des mouvements de balancier trop marqués (qui seraient sûrement improductifs pour les économies locales comme pour l'environnement), le Parc national et ses partenaires pourraient avoir intérêt à "réhabiliter" les grands sites dont la fréquentation diminue en proposant de nouveaux cadres d'accueil et une qualité environnementale retravaillée. La qualité environnementale et la qualité d'accueil vont devenir un enjeu très fort pour maintenir l'attractivité des sites et, en contre coup, les retombées économiques générées par la fréquentation.
- Les stratégies d'accueil et de guidage pourraient également devoir être révisées en adaptant les outils du Parc à cette évolution progressive de la fréquentation : Maisons du Parc, Points d'infos, signalétique, ...
- Enfin, la diffusion de la fréquentation peut être souhaitable. Cela permet de minimiser son impact environnemental...mais dans le même temps, sur certains espaces, il semble nécessaire de "canaliser" les flux pour mieux les gérer et pour optimiser les retombées économiques.

ESTIMATION DU NOMBRE DE CONTEMPLATIFS-AUTOMOBILISTES

Les protocoles d'enquête, menés par le PNE et l'agence Détente en 1991 (comptages routiers + comptages parkings + comptages sentiers) ont permis de calculer les ratios intéressants suivants :

Pour 100 personnes venant en automobile à l'entrée d'une vallée :

- 25 prennent une autre direction ou s'arrêtent avant le parking de départ des randonnées (ou avant le bout de vallée)
- 20 atteignent le parking mais sont des contemplatifs et restent à proximité immédiate du parking
- 55 atteignent le parking et vont plus loin à pied : ils se retrouvent effectivement sur les sentiers.

Si l'on applique ces ratios aux observations réalisées au cours de l'été 2001, nous obtenons les chiffres suivants :

- Les accès routiers à la zone centrale ont supporté 1 400 000 personnes (hors comptages Briançonnais)
- 350 000 personnes se seraient arrêtées avant le parking de départ, ont fait une autre randonnée ou une autre activité sur un site non comptabilisé (vallées adjacentes, ...)
- 750 000 personnes ont été comptabilisées sur les sentiers comme randonneurs, promeneurs ou alpinistes
- **250 000 à 300 000 personnes sont venues jusqu'au parking mais ne sont pas allées plus loin : elles constituent la famille des "contemplatifs", gros consommateurs de services d'accueil sur les sites.**

Les "contemplatifs" et autres automobilistes fréquentant les infrastructures (routes et parkings) d'accès à la zone centrale constituent un public spécifique souvent oublié pour lequel les acteurs locaux n'ont que peu d'attention : ces publics sont mal reconnus, perçus comme une gêne (à la fluidité de la circulation) plutôt que comme un enjeu commercial ou social.

Ils ne sont pas accueillis et accompagnés à la mesure de leurs motivations, intérêts et entendements, à l'instar d'autres qui sont l'objet d'attentions (fléchage, balisage, passerelle, réfection de sentiers, sentiers pédagogiques, topos guide et itinéraire...). Le "contemplatif" et l'automobiliste viennent buter sur les fonds de vallée sans pouvoir profiter des sites et de leur particularité.

Une stratégie vis à vis de ce public qui ne trouve que très partiellement son bonheur de contempler, en "rentrant" au plus profond des vallées du parc, serait de l'orienter sur des sites, extérieurs à la zone centrale voire même extérieurs à la zone périphérique mais à partir desquels il bénéficierait d'un meilleur point de vue sur le parc, les glaciers et les sommets :

le col du Granon, le col du Lautaret, le col du Galibier, le col Bayard, le Guillestrois (montée à Risoul), Le Chazelet, le sommet des remontées mécaniques de Réallon, de La Grave, de Serre Chevalier, de Briançon, d'Orcières, des 2 Alpes, Le Casset, Ste Marguerite, etc.

Ces sites sont mieux adaptés à des pratiques contemplatives et/ou automobiles ou pourraient être améliorés pour mieux les satisfaire.

En déroutant ces contemplatifs et automobilistes en dehors du massif, on allégera d'autant les difficultés de circulation interne dans les vallées encaissées et étroites au cœur du massif tout en répondant mieux à leurs aspirations.

LES PERTES DES ROUTES AUX SENTIERS

En 2001, il y aurait plus de marcheurs parmi les automobilistes qu'en 1996.

En 1996, 55 % des personnes venant en voiture se retrouvaient sur les sentiers. Ce taux est de 60 % en 2001.

SITES	NOMBRE DE MARCHEURS À 20 MINUTES DU PARKING / NOMBRE DE PERSONNES EN VOITURE EN AVAL DES PARKINGS	
	1996	2001
Glacier Blanc	70 %	70 %
Entre les Aigues	100 %	91 %
Dormillouse	56 %	72 %
Champoléon	38 %	51 %
Les Gourniers	25 %	30 %
Total échantillon de sites	55 %	60 %

Cette évolution a déjà été constatée entre 1991 et 1996 : elle semble donc se confirmer.

Néanmoins, il serait intéressant de suivre cet indicateur avec précision et intérêt.

Il pourrait permettre de mieux caractériser les sites :

- par exemple, le site d'Entre les Aigues, fréquenté auparavant par des initiés engagés dans la marche et l'alpinisme pourrait désormais être fréquenté par des contemplatifs...
- Champoléon, dont la fréquentation est en diminution, aurait vu une grande partie de ses excursionnistes contemplatifs se détourner de la vallée : du coup, venir à Champoléon pour faire une randonnée est une motivation plus fréquente, la "perte" de la route au sentier est moins forte.

On voit ainsi que des sites peuvent voir leurs publics évoluer, leurs caractéristiques en font des spécificités différentes selon les époques, selon les publics et selon les concurrences locales. TROP de monde à tel endroit induit une diminution de fréquentation ou un transfert progressif de public.

FRÉQUENTATION DE BASSE SAISON

La fréquentation automobile aux abords de la zone centrale se répartie comme suit tout au long de la période estivale

PÉRIODE PAR QUINZAINE	NOMBRE DE VÉHICULES COMPTABILISÉS EN %	PÉRIODE PAR QUINZAINE	NOMBRE DE VÉHICULES COMPTABILISÉS EN %
15-30 juin	12 %	01-15Août	26 %
01-15 juillet	15 %	16-31Août	18 %
16-31 juillet	20 %	01-15Sept	9 %

On constate que la période de "basse saison" (15 jours en Juin et 15 jours en Septembre) constitue environ 1/5 de la circulation estivale.

Cette circulation est, pour partie, le fait des déplacements de résidents locaux.

La fréquentation des randonneurs en "basse saison" dans la zone centrale se répartit différemment selon les sites et les secteurs.

SECTEURS	PART DE LA FRÉQUENTATION "BASSE SAISON" DANS LA FRÉQUENTATION ESTIVALE TOTALE (BASSE SAISON = 15/30-06 + 01/15-09)	EXPLICATIONS ET HYPOTHÈSES
Briançonnais	11 à 20 %	Site très marqué par le tourisme de résidence concentré sur Juillet et Août.
Vallouise	10 à 12 %	Idem mais, certains sites sont marqués par l'excursionnisme sportif.
Embrunais	18 à 20 %	Pourtant très marqué par la concentration de la saison sur Juillet et Août (Serre Ponçon) ce secteur est cependant composé de 2 sites modestes qui ne drainent pas encore les gros flux de juilletistes et aoutiens. Les accès à la zone centrale sont encore peu connus des touristes.
Champsaur	12 à 15 %	Territoire marqué par le tourisme de résidence concentré sur Juillet et Août (mais moins que la Vallouise)
Valgaudemar	Gioberney 8 % "autres site" 20 %	Grands sites peu sujets à l'excursionnisme avant le démarrage de la haute saison. Petits sites très sujets à l'excursionnisme de proximité et de weekend
Valbonnais	Supérieur à 20 %	Site très marqué par l'excursionnisme des résidents secondaires (week-ends) ou au contraire par l'extrême faiblesse de son tourisme estival.
Oisans	18 à 20 %	Site très marqué par l'excursionnisme sportif et de proximité

On constate que les sites et les secteurs ne se comportent pas de la même manière selon leur positionnement géographique, leurs caractéristiques et leurs notoriétés. Ces analyses mériteraient d'être poussées en améliorant le système de comptabilisation pour mieux comprendre ces différences.

POINTES ET FLUX

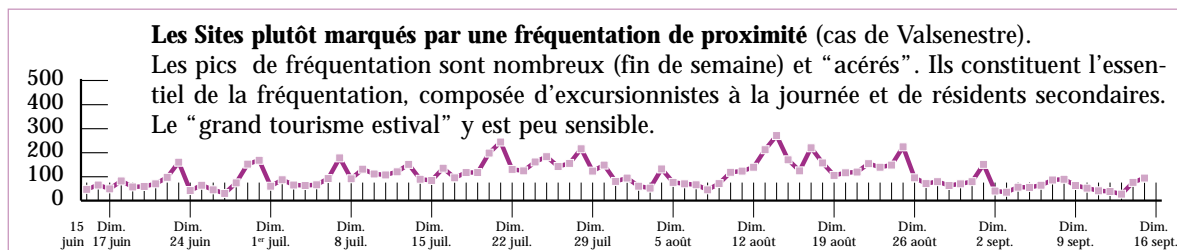
Les sites ne sont pas tous fréquentés avec le même rythme.

On constate que les sites se caractérisent, par ailleurs, par le rythme de leurs fréquentations.

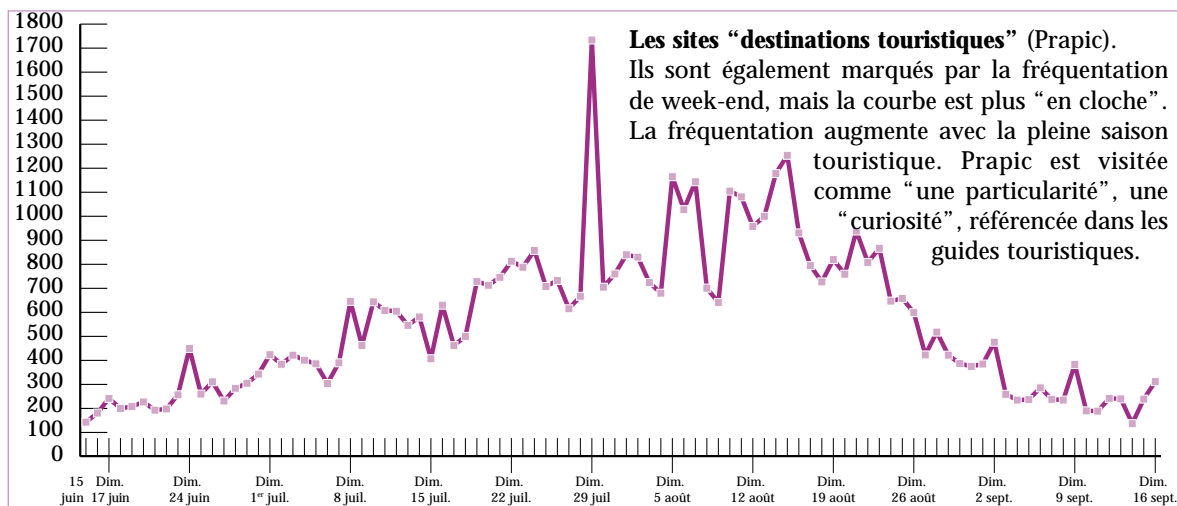
Certes, pour approfondir cette hypothèse, il conviendrait d'étudier avec plus de précision les différentes typologies de site.

Nous pouvons cependant illustrer ces différences de rythmes par 3 exemples.

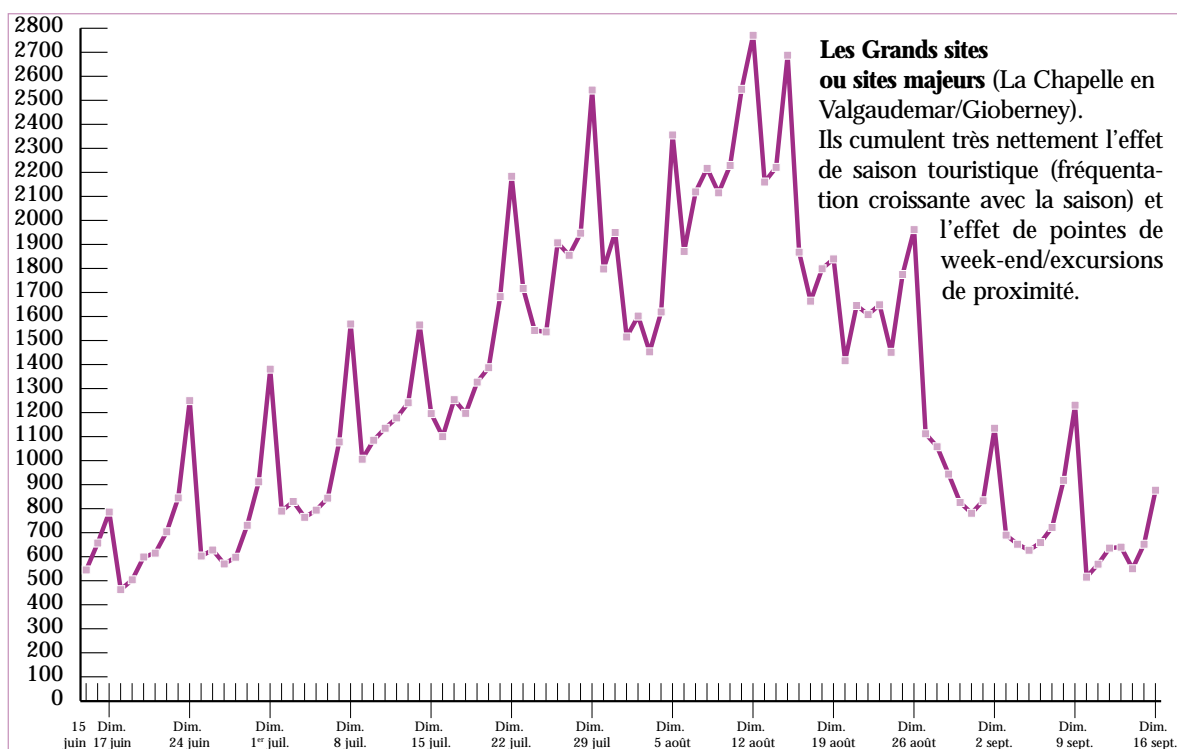
FRÉQUENTATION AUTOMOBILE À VALSENESTRE



FRÉQUENTATION AUTOMOBILE À PRAPIC



FRÉQUENTATION AUTOMOBILE DE LA CHAPELLE EN VALGAUDEMAR



LE MODE D'ACCÈS AUX SITES NATURELS

C'est la voiture mais, certains sites se distinguent...

91 % des visiteurs accèdent, depuis leur lieu de séjour aux sites naturels, en voiture. Ce taux écrasant s'explique malheureusement par le manque de diversité de l'offre de transport.

1,2 % des visiteurs accèdent en bus : ceci est très peu et on peut penser qu'une optimisation de l'offre de transport pourrait facilement faire évoluer ce ratio. Certaines communes ou prestataires touristiques (comme L'Argentière-la-Bessée, des hébergeurs de Réallon, un restaurateur de St Christophe...) ont tenté des expériences de transport collectif et de navettes. Ces expériences mises en œuvre en 2000 et 2001 se sont révélées positives.

Par contre, **7 % des visiteurs atteignent le site naturel à pied :** ce taux, bien que modeste, est assez remarquable... Il est rarement remarqué à sa juste valeur. Il révèle qu'existent certaines pratiques individuelles qui délaissent l'automobile. Ce comportement peut donc **être largement encouragé au pourtour de la zone centrale.**

Bien que les statistiques dans ce domaine aient un degré d'incertitude élevé³, on remarque que les sites ne bénéficient pas tous de la même façon de ces comportements piétonniers.

Les sites les moins marqués par l'usage de la voiture individuelle sont les suivants :

DESTINATION DE RANDONNÉE DÉCLARÉE PAR LES VISITEURS	% DE VISITEURS	% DE VISITEURS	% DE VISITEURS
	ATTEIGNANT LE POINT DE DÉPART À PIED	ATTEIGNANT LE POINT DE DÉPART EN BUS	ATTEIGNANT LE POINT DE DÉPART EN VOITURE
Vallon du Sélé	12 %	6 %	81 %
Randonneurs GR 54	96 %	2 %	0 %
Refuge Ecrins	1 %	13 %	86 %
Col et Lac d'Arsine	21 %	4 %	74 %
Lac de la Douche	25 %	-	73 %

Mieux connaître les facteurs qui motivent et encouragent les visiteurs à utiliser d'autres modes d'accès que la voiture individuelle est un enjeu fort pour le Parc national et les communes partenaires.

En effet, l'accès en véhicules de tourisme individuels engendre des coûts pénalisants pour les collectivités et un gros problème de qualité : pollution visuelle, pollution de l'air, entretien des chaussées et des accotements, aménagement de parkings, difficultés de circulation et de fluidité des flux... De plus, ce mode d'accès génère peu de retombées économiques : pas de rupture de charges facilitant la consommation, pas d'arrêt encouragé dans les communes, les commerces et les services...

Un mode d'accès à pied ou en transport en commun ou navette diverse (hippomobile, bus, ...) peut générer, au contraire, des emplois et des consommations locales.

2 • Les types de flux pédestres



DE LA PROMENADE CURIEUSE À L’ITINÉRANCE SPORTIVE OU ENGAGÉE

Les visiteurs déclarent pratiquer “la promenade⁴”, “la randonnée⁵”, “l’alpinisme⁶”.

La zone centrale du parc national des Ecrins se caractérise par la haute montagne, l’espace minéral et glaciaire, les difficultés d’accès. Or, curieusement, elle draine un imposant public de randonneurs et de promeneurs.

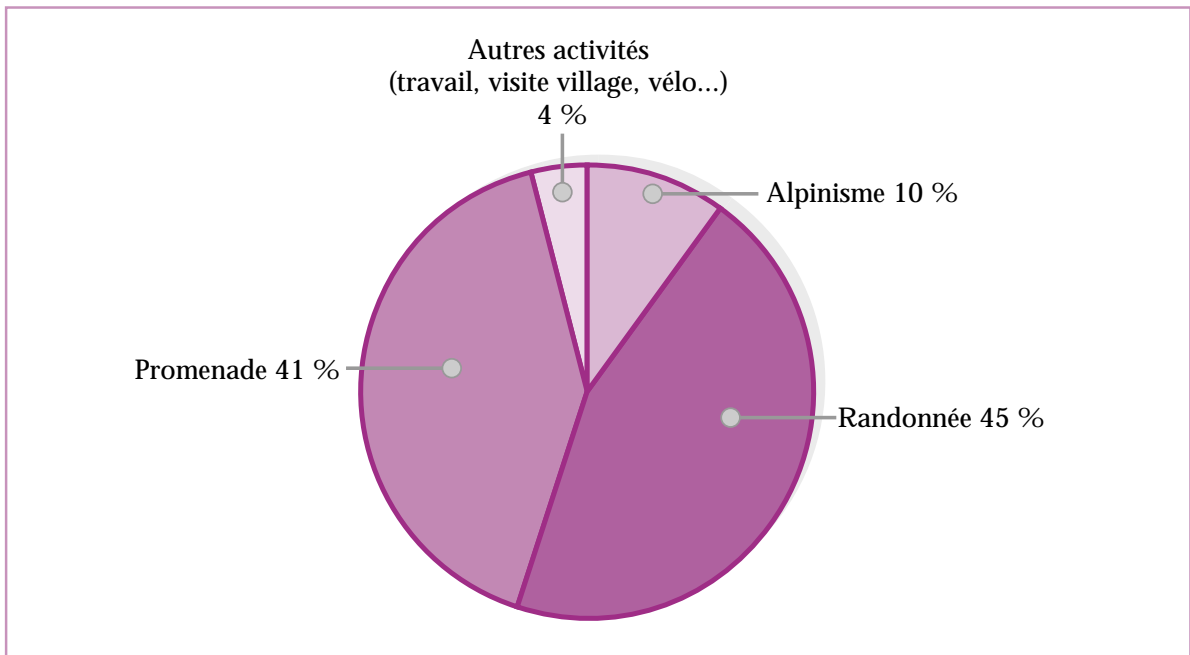
Il y a là une ambivalence forte : **les Ecrins sont un territoire de haute montagne visité avant tout par des randonneurs !**

En fait, les randonneurs restent à une altitude moyenne (inférieure aux glaciers), le domaine d’altitude est globalement peu fréquenté.

⁴ Une promenade dure moins de deux heures et concerne une destination proche du lieu de départ.

⁵ Une randonnée dure plus de deux heures et concerne un site relativement éloigné du lieu de départ. Elle ne présente pas de difficultés techniques particulières.

⁶ Une course d’alpinisme dure plus de deux heures et nécessite des conditions et une technicité physiques particulières.



41 % des visiteurs pratiquent la promenade et 45 % la randonnée.

Par ailleurs, il est frappant de constater que 55 % des visiteurs disent pratiquer une activité sportive engageante (randonnée ou alpinisme). Or, dans le même temps, 39 % des visiteurs seulement disent être motivés par la volonté de "faire du sport". Une partie des randonneurs ne place pas sa pratique dans la catégorie des sports. Une forte proportion de visiteurs considère que la visite du parc national des Ecrins impose une pratique physique, acceptée comme telle, distincte d'une motivation sportive et de la pratique d'un sport. Ces visiteurs viennent pour le parc, et marchent ou randonnent parce que c'est le moyen de rentrer dans le parc. Ils ne viennent pas pour le sport ; le parc n'est pas pour eux un espace de pratiques sportives.

D'un site à l'autre, la proportion de randonneurs ou d'alpinistes varie. En fonction de leur morphologie, de leurs caractéristiques et de leur relief, les sites sont plus adaptés à la pratique de la randonnée ou à la pratique de la promenade ou de l'alpiniste.

A La Bérarde, un tiers des visiteurs est **alpiniste**. Au Pré de Mme Carle, un quart est alpiniste comme au Pied du col.

La pratique de la randonnée marque surtout les sites de Dormillouse (53 %), d'Entre les Aigues (55 %), de Chambran (61 %), de la Danchère (68 %), du Rabioux (56 %), ...

La pratique de la promenade marque surtout les sites du Casset (45 %), de Valsenestre (57 %), de Confolens (69 %), du Gioberney (54 %), de Prapic (58 %), des Auberts (57 %), de Molines-en-Champsaur (53 %), ...

Certains sites, peu nombreux, génèrent des pratiques diversifiées, plus équilibrées : Le Pré de Mme Carle (promenade 35 %, alpinisme 26 %), Ailefroide (promenade 32 %, randonnée 49 %, alpinisme 13 %), le Pied du Col (promenade 30 %, randonnée 44 %, alpinisme 24 %), ...

DURÉE DE LA VISITE

La visite dans la zone centrale dure la demi-journée pour la moitié des visiteurs.

DURÉE DE LA VISITE	1991	2001
Moins de 2 heures	11 %	15 %
2 à 5 heures (demi-journée)	52 %	45 %
Plus de 5 heures (journée)	27 %	26 %
Plus d'une journée (avec nuitée en refuge ou bivouac)	10 %	15 %

Durée moyenne de la visite en 1991 : 4,2 heures

Selon les sites, cette durée varie beaucoup.

Par exemple

Les sites où la proportion de visites de moins de deux heures est la plus forte sont : Le Pré de Mme Carle, le Casset, Confolens, Valsenestre, Le Désert, Molines, Prapic, les Gourniers. Ce sont des sites à profil "excursion automobile - promenade - contemplatifs".

Les sites où la proportion de visites de plus d'une journée sont les plus forts sont : Le Pré de Mme Carle, le Pied du Col, la Bérarde. Ils correspondent aux sites de départ des courses d'alpinisme.

PROMENADES ET RANDONNÉES EMBLÉMATIQUES

Près de la moitié de la fréquentation se concentre sur 12 "sites" seulement !

Il est difficile de comparer les années 2001 et 1991 compte tenu des approximations générées par les modes de calcul et les différences de comptage. Cependant, on a mis en évidence les ordres de grandeur et les caractéristiques suivants en comptabilisant les destinations déclarées par les visiteurs. Il s'agit des "points d'arrivée" cités par les visiteurs comme "but" de leur sortie.

Le pourtour de la Barre des Ecrins, unique sommet à plus de 4000 m, cumule les sites emblématiques : Glacier Blanc, vallon du Sélé, Vallon des Bans, Lac et vallon de l'Eychauda, Lac de la Douche, Col et Lac d'Arsine, sources de la Romanche, refuge du Châtelleret / Etançons... pour autant, les visiteurs ne peuvent pas être motivés par le paysage ou la présence du 4000 puisque, sur de nombreux sites, il est complétement invisible ! Cependant, sa "présence", sa proximité doivent influencer et motiver les visiteurs⁷.

A noter que la commune de Pelvoux cumule les sites majeurs sur son territoire. A elle seule, la commune accueille sur ses sites, près de 20 % de la fréquentation totale de la zone centrale (Glacier Blanc et Noir, Sélé, Eychauda)

ESTIMATION DE LA FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX "POINTS D'ARRIVÉE" / DESTINATIONS	2001	FRÉQUENTATION 1991	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR LA COMPARAISON
Lac de Lauvitel et circuits associés	51 000	44 000	Lac de Lauvitel uniquement
Glacier Blanc et refuge du Glacier Blanc	44 000	32 000	Glacier Blanc uniquement
Vallon du Sélé-Claphouse (compris ref. du Sélé et Pelvoux)	36 000	nc	
Lac de la Douche	34 000		
Lac Lauzon et vallon du Giberney	32 000	nc	
Refuge des Bans et vallon des Bans	31 000	14 600	Refuge des Bans uniquement
Col et lac d'Arsine	29 000	11 300	Col d'Arsine uniquement
Dormillouse	27 000	27 000	Dormillouse
Col et lac de l'Eychauda	26 000	nc	
Lacs de Paluel, de Faravel, du Fangeas	25 000	nc	
Refuge Pigeonnier et proximité	13 000	nc	
Sources de la Romanche, Vallon du Clôt des Cavales	12 000	nc	
TOTAL DES 12 PREMIERS BUTS DE SORTIE	48 % de la fréquentation totale		
Refuge du Sélé et proximités	7 700	nc	
Refuge de l'Alpe du Villar d'Arène	7 700	nc	
Glacier Noir moraine	7 300	12 300	Glacier Noir + Col de la Temple ?
Refuge du Carrelet et proximité	7 300	nc	
Refuge du Châtelleret et Vallon des Etançons	6 500	nc	
Refuge de la Pilatte et proximités	5 400	nc	
Refuge et Lac du Pavé	5 300	nc	
Refuge Temple Ecrins et proximité	5 000	nc	
Mourre Froid	4 200	nc	

⁷ Le Schéma d'interprétation réalisé par le Parc explicite ce point de façon très nette en disant que le "cœur du parc est invisible"... et que cela fait aussi son attrait et sa mystique.

FRÉQUENTATION DE LA HAUTE MONTAGNE

Le hit-parade du 4000 m et des itinéraires glaciaires faciles

Les itinéraires les plus emblématiques se situent, comme pour la randonnée, sur le territoire de la commune de Pelvoux (Sommets des Ecrins et de la rive gauche du Glacier Blanc).

Les deux sommets à 4 000 m sont particulièrement attractifs : ce succès est dû à l'altitude mais aussi au caractère facile à peu difficile des itinéraires.

Les sommets les plus fréquentés sont aussi les plus "faciles" : les courses correspondent à de la randonnée glaciaire (Dôme des Ecrins, Roche Faurio, Gioberney...) et/ou de l'initiation à l'escalade en haute montagne (Pointe Louise, Les Agneaux, ...).

Les sommets très prestigieux et emblématiques comme la Meije, la Grande Ruine, les Rouies, les Bans, attirent beaucoup moins du fait des difficultés d'accès (technique, engagement, longueur d'accès).

Enfin, un groupe de sommets n'a pas été étudié alors qu'il supporte sans doute une fréquentation majeure. Il s'agit du groupe de sommets accessibles depuis la gare supérieure du téléphérique de la Meije : Rateau Sommet Ouest, Pic de la Grave, Col de la Girose, Calotte glaciaire du glacier de Mont de Lans... La fréquentation de ces sommets est très dense, les courses très courtes. La fréquentation hivernale y est en forte augmentation.

ESTIMATION DE LA FRÉQUENTATION DES PRINCIPALES COURSES, SOMMETS OU "GROUPE" DE SOMMETS (À PARTIR DE LA DÉCLARATION DU VISITEUR)	2001	FRÉQUENTATION 1991	ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR LA COMPARAISON
Dôme des Ecrins	6 500	6 200	
Barre des Ecrins	3 400	3 300	
Sommets haute rive gauche Glacier Blanc (Roche Faurio, Pointe Louise, Neige Cordier...)	9 000	1 600	Roche Faurio uniquement
Col des Ecrins	3 800	nc	
Les Agneaux	4 600	3 400	uniquement accès Glacier Blanc
Les Bans	800	nc	
Plateau Supérieur Glacier Noir - Col de la Temple	2 300	nc	
"Bloc" Grande Ruine et refuge Adèle Plancharde	4 600	nc	
Sommet du Pelvoux	2 700	4 100	
Gioberney et proximités (Chardon, Vaccivier...)	6 500	2 900	uniquement sommet du Gioberney
Meije	2 300	2 900	très difficile à compter vu la morphologie
Rouies et proximités	4 600	2 000	Rouies uniquement
Sommet d'Ailefroide	1 100	nc	

Les Ecrins se caractérisent par une gamme de courses assez fermée : il y a peu de sommets et d'itinéraires faciles de type randonnée glaciaire (contrairement aux 2 autres sites glaciaires des Alpes françaises : Haute Maurienne - Vanoise et massif du Mont Blanc). Les pratiquants se concentrent sur quelques itinéraires.

FRÉQUENTATION DES SOMMETS

Une fréquentation déséquilibrée des sommets dont on ne connaît que très partiellement les conséquences environnementales.

Certains itinéraires et sommets sont fortement fréquentés. On compte ainsi, en moyenne, plus de 110 personnes par jour sur le Dôme et la Barre des Ecrins. Cela induit, compte tenu des jours de météo défavorable et des fluctuations liées aux jours de semaines et week-ends des pointes à 300 personnes⁸.

Les conséquences de tels niveaux de fréquentation sont de nature très différentes, mal identifiées et mal connues :

- déchets (déchets organiques, déjections et papier toilette, emballages, ...) abandonnés sur les glaciers, certes régulièrement recouverts par les chutes de neige mais dont la décomposition est très lente ;
- rejets des eaux usées de refuge ;
- brûlages des déchets des refuges ;
- rotations hélicoptérées de matériel, vivres, déchets ;
- multiplication des présences humaines dérangeantes, multiplication des émissions d'ondes de téléphonie mobile (effets sur la faune, au même titre que les appareils à ultrasons visant à éloigner des animaux ?).

A l'inverse, certains itinéraires et sommets ne sont pas fréquentés.

Bien entendu, plus le sommet est difficile, moins la fréquentation est importante.

Mais certains itinéraires ou sommets faciles ne sont pas ou peu fréquentés. Il s'agit de sommets de moindre notoriété ou non desservis par un refuge. On peut citer, à titre d'exemple, parmi les plus faciles, la crête de Jabel (départ de Monétier), la face Sud du col de la Grande Sagne (départ Pré de Mme Carle), le col des Bœufs rouges (départ d'Ailefroide), les nombreux sommets accessibles depuis le vallon de la Lavey ou depuis Lanchâtra (départ de Saint Christophe), voire du Soreiller, ...

La plupart de ces itinéraires ou sommets sont de qualité équivalente à celles des sites de forte notoriété (paysage, ambiance, sécurité, qualité des roches...) voire supérieure à des "classiques" surfréquentées !

Mais ces sommets ou itinéraires semblent ne pas profiter d'une promotion/médiatisation importante.

Le Parc national et ses partenaires pourraient intervenir pour orienter les flux sur des courses moins fréquentées au travers d'outils ou démarches appropriées : édition de topoguides thématiques, promotion d'itinéraires de caractère ("courses de découvertes géologiques", "courses de très faible dénivelé" ...)...

En tout cas, puisque certains sites sont peu ou pas fréquentés, on peut considérer, clairement et objectivement, que la fréquentation alpiniste, dans le parc des Ecrins **pourrait augmenter sans risquer de dénaturer les sites et la qualité des courses, si elle se développe sur des sites aujourd'hui délaissés** ou de faible notoriété. Les sites à forte notoriété ne pouvant guère accueillir un nombre sensiblement supérieur de visiteurs alpinistes.

Par ailleurs, une meilleure diffusion des alpinistes ou randonneurs favorisera une qualité des courses qui satisfera mieux les sportifs.

⁸ La capacité des refuges (Ecrins et Glacier Blanc) en aval est limitée à 270 lits.

TYPOLOGIE DES VISITEURS

La zone centrale du parc national des Ecrins supporte 3 grands types de fréquentation :

- La fréquentation d'alpinistes et randonneurs qui viennent pour l'intérêt technique des itinéraires. Les Ecrins sont, pour eux, un site de renommée strictement sportive.
- La fréquentation de visiteurs attirés par le caractère de "parc", "parc d'attraction naturelle", "réserve", "curiosité locale" (pour reprendre le terme des guides touristiques).
- La fréquentation de visiteurs motivés par un rapport à la nature. On vient dans la zone centrale pour la qualité de l'espace et de l'environnement, pour la nature et l'émerveillement. Les personnes ainsi motivées sont plus ou moins engagées sportivement : certaines ne quittent pas la proximité des parkings, d'autres iront jusqu'au plus loin des sommets. Mais elles ont en commun d'être attentives au milieu naturel.

Dans la réalité, bien entendu, cette classification est moins nette, la plupart des visiteurs se situant alternativement sur l'une ou l'autre de ces catégories.

Au regard de leurs pratiques, de leur durée de visite et de leurs caractéristiques, les visiteurs peuvent être "classés" selon 5 principaux niveaux d'engagement et de curiosité. La typologie que nous proposons ici, tout en méritant d'être approfondie et précisée, peut servir à déterminer des stratégies d'accueil et de service adaptées à chaque public.

- **Les contemplatifs-automobilistes.** Leur curiosité s'arrête au parking, ils ne quittent pas leur véhicule ou l'aire aménagée de la voirie. Il est faux de considérer que ce public ne se sent pas concerné par la nature. Son rapport à la nature est particulier et doit être mieux analysé. Cette catégorie inclut des visiteurs à mobilité réduite ou nulle (personnes âgées, handicapés ...) pour qui l'accès motorisé est le seul moyen d'approcher la zone centrale. Globalement ces contemplatifs-automobilistes représentent le quart des visiteurs⁹.
- **les visiteurs "papillons".** Leurs promenades sont courtes; ils restent à proximité des parkings. Ce sont des contemplatifs "très petits marcheurs" (à ne pas confondre cependant avec les contemplatifs "automobilistes" qui, eux ne quittent pas le parking, voire même leurs voitures – *cf ci-avant*). Pour certains (environ un tiers), la visite des villages et des hameaux est le seul but de la promenade. Les autres (environ les deux tiers) s'engagent pour voir un site très proche, marcher "500m", "jusque là-bas mais pas plus", "juste pour voir", ou "pour emprunter le sentier de découverte". Ils sont peu ambitieux, ou craintifs, impressionnés par le milieu hostile qu'ils redoutent ou ignorent totalement. Ce sont des personnes qu'il convient de sécuriser, de rassurer pour leur permettre de prolonger leur visite et leur découverte. Ces visiteurs "papillons" représentent 10 % environ de l'ensemble des visiteurs.
- **Les visiteurs "randonneurs".** Ceux là viennent pour la randonnée et les itinéraires variés. Leur investissement physique est très variable : 240 m de dénivelé pour atteindre Dormillouse (1 heure de montée), 400 m pour le Glacier Blanc (1 à 2 heures de montée), 1 400 m pour le Col de la Muzelle (5 heures de montée),... Leur investissement en temps correspond à la demi journée ou la journée. Ni en dessous, ni au dessus. Cette catégorie représente la moitié des visiteurs.
- **Les "grands randonneurs itinérants".** Ils pratiquent les itinéraires sur plusieurs jours, parcourent le massif d'un point à un autre en utilisant les sentiers de "Grande Randonnée" (ou des itinéraires qu'ils ont eux mêmes composés). De 9 000 à 10 000 randonneurs utilisent ainsi le GR 54. Ces itinérants représentent environ 2 % de l'ensemble des visiteurs.
- **Les "alpinistes".** Ils ont pour objectif les cols et les sommets nécessitant un engagement temporel assez long (plus ou moins 24 heures) qui ne recoupe pas la temporalité du randonneur. L'alpiniste monte en refuge ou en bivouac l'après-midi, grimpe tôt le matin et redescend en fin de matinée ou en début d'après midi (pour respecter les impératifs de sécurité et de pratique de la haute montagne). L'engagement physique est plus important : fort dénivelé, techniques glaciaires ou d'escalade, assurage, ... Les alpinistes représentent 10 % de l'ensemble des visiteurs (soit 75 000 personnes). En 1991, il semble qu'ils aient été quantitativement moins nombreux (65 000 personnes). Ce renforcement de la population d'alpiniste entre 1991 et 2001 ne peut pas être confirmé sur la base de la présente enquête dont le degré d'incertitude est trop important. Mais il indique peut-être une tendance qu'il serait important de surveiller et d'approfondir. En effet, comment les Ecrins se positionnent-ils dans " l'offre" Haute Montagne française ? Des alpinistes abandonnent-ils d'autres sites de pratique (comme la chaîne du Mont Blanc) pour venir, plus nombreux, en Ecrins ? etc.
- **Le "grimpeur à la journée"¹⁰ est un dérivé récent de l'alpiniste.** Il part à la journée pour grimper sur des voies d'escalade faciles d'accès (sites d'Ailefroide, La Béarde, La Maye, voies de proximité comme l'arête des Cinéastes, Palavar...), assez courtes et moins engageantes (possibilité de repli facile). Ces grimpeurs à la journée ne pratiquent que des voies de rocher et non de glace ou mixte (pour des questions d'horaire, de sécurité et d'engagement).

⁹ Dans le cadre de Leader 2, des expérimentations ont été réalisés sur certains sites en 1999 et 2000 (Lautaret, Béarde, Molines, l'Argentière...) à l'intention de ce public : ces expériences ont été positives et certaines reconduites.

¹⁰ "L'alpiniste à la journée" visant des courses glaciaires existe également mais est moins fréquent : il part le matin très tôt du parking (1 h 00 - 2 h 00 du matin), marche très vite et atteint le sommet en même temps que les cordées parties plus lentement du refuge.

Pour une autre typologie des visiteurs, basée sur leurs volontés de “laisser des traces”, de conquérir et consommer des espaces

Les catégories de publics peuvent se distinguer également les unes des autres selon leur rapport à l'espace : l'alpiniste ou le randonneur qui ne vient que pour réaliser un sommet ou une randonnée ; le contemplatif qui intègre mécaniquement la visite d'un site parce qu'elle figure dans son guide touristique, ...

Les expressions de certains publics pourtant différents sont voisines alors que leur pratique est différente: “j'ai fait le Pré de Mme Carle”, “j'ai fait le Gioberney” pour dire que je suis allé voir le site ; “j'ai fait les Bans”, “j'ai fait la Barre” pour dire que je suis allé sur le sommet. Pour ces visiteurs, par exemple la photographie au sommet (pour l'alpiniste) ou sur le site-parking (pour le contemplatif) est un important justificatif et/ou souvenir. La photographie, c'est la garantie de “bien l'avoir fait”, c'est la preuve, le souvenir du but et de l'atteinte effective. Le rapport au temps de ces 2 catégories semble aussi assez proche : rapidité, voire dans certains cas, fébrilité et boulimie. Lorsqu'un site ou un sommet est “consommé”, il faut se donner un autre objectif.

Il serait intéressant de chercher à décrypter ce que signifie ce vocabulaire et ces attitudes, sur le plan psychosociologique, dans le rapport des visiteurs à la nature, à la montagne et à la zone centrale. Peut-être n'y a-t-il pas grande différence de comportement ou d'utilisation de l'espace entre un alpiniste motivé strictement par sa course et un visiteur contemplatif-automobiliste qui ne cherche qu'à emmagasiner lui aussi, un souvenir, un “trophée” de voyage en plus ?

Une telle hypothèse (qu'il convient d'approfondir et d'étayer) remet en cause la représentation classique que le parc national et ses partenaires locaux ont de la segmentation des visiteurs selon le degré d'engagement sportif. Ainsi, à une segmentation déterminée par le critère de l'activité (“Alpiniste”, “Randonneur”, “Promeneur”, “Automobiliste”), pourrait alors se substituer une segmentation déterminée par le rapport à la nature :

- “le consommateur d'espaces” qui parcourt les sommets, les sentiers, ... ou les parkings avec le même comportement détaché, assez éloigné de l'environnement, emprunt de volontés de conquête, appréciant de laisser l'empreinte de son passage.
- “l'observateur, le contemplatif, l'attentif” qui, quelque soit son lieu de visite et son engagement sportif, cherche à s'imprégner de l'atmosphère, à apprendre et à partager avec d'autres, à être attentif à l'environnement, à ne pas laisser d'empreinte...

Le meilleur trait de distinction de ces publics serait-il lié à leurs empreintes et aux traces qu'ils laissent de leur passage : les uns souhaitant les affirmer (dans un rapport dominateur à la nature), les autres cherchant, au contraire, à les minimiser ?

Cette segmentation pourrait permettre d'affiner les schémas d'interprétation et les efforts pédagogiques ciblés que le Parc national développe en direction des visiteurs. Cette segmentation pourrait alimenter par exemple une stratégie en matière de produits dérivés, de produits pédagogiques, de contenu muséographique des Maisons du parc, ...

BUT DES VISITES

l'eau caractérise les sites les plus recherchés.

Les lacs et cascades constituent la destination de 29 % des visiteurs. L'eau est une ressource qui donne un attrait important aux sites. C'est la destination principale des visites.

Les sommets et cols ne sont des buts de randonnée que pour 1 marcheur sur 6. La représentation du marcheur motivé par le but ultime du plus haut point doit donc être sérieusement relativisée.

Vient ensuite, le refuge qui représente le but de la randonnée ou promenade pour 1 visiteur sur 6. Ce but est plus marqué pour la catégorie des randonneurs dont le quart fait du refuge sa destination.

Les sites, monuments et les villages sont la destination d'un visiteur sur dix ; les alpages, chalets ou cabane d'alpage la destination d'un visiteur sur douze.

La zone centrale n'est reconnue ni pour ses forêts, ni pour ses glaciers.

Parmi les destinations de randonnées et de promenades, les forêts ne sont jamais citées. Certes, le domaine forestier est limité en altitude mais certains sites disposent d'une qualité paysagère et forestière majeure : les bois des Grangettes et du Tabuc à Monétier-les-Bains, le Bois des Fréaux à La Grave, les forêts du Valbonnais, la forêt de Molines et du Champsaur, le mélezin en aval du lac de la Douche, etc.

Le caractère "montagne" et "minéral" du parc est celui qui est mis en valeur dans les publications concernant la zone centrale, au détriment d'espaces intermédiaires comme la forêt : est-ce une conséquence ou une cause du peu d'intérêt que les visiteurs portent aux forêts ?

Les glaciers par leur présence et leur importance marquent considérablement la zone centrale. Ils en constituent une caractéristique majeure.

Pourtant, **ils ne représentent une destination que pour 4 % des visiteurs interrogés.**

Cet écart mérite d'être analysé de façon plus approfondie :

- Certes la plupart des systèmes glaciaires du massif des Ecrins est d'accès peu aisé et demande des techniques que peu de visiteurs maîtrisent.
- Mais ce désintérêt pour les glaciers peut tenir à l'inquiétude, à la peur, au besoin de sécurité, à l'engagement physique qu'ils évoquent.
- Il peut également tenir aux représentations sociales et culturelles, et aux stratégies de communication et de promotion qui ne conduisent pas les visiteurs vers ces sites .
- Les sites qui favorisent le "contact" entre les visiteurs et les glaciers restent peu nombreux ; l'accès aux glaciers est très limité.

Cette caractéristique glaciaire unique dont le parc national des Ecrins peut se prévaloir mérite pourtant d'être valorisée. Certains sites pourraient "révéler" cette richesse souvent cachée ou minimisée : Lautaret, téléphérique de la Grave, Mont de Lans/les 2 Alpes, Pilatte, Glacier Blanc, Col d'Arsine...

Ce très faible intérêt pour les glaciers doit cependant être relativisé : ceux dont le but est d'atteindre un col ou un sommet seront amenés, fréquemment, à côtoyer des glaciers. On peut donc considérer que l'intérêt général pour les glaciers est supérieur.

D'autre part, cette étude ne prend pas en compte la fréquentation du téléphérique de la Meije soit 50 000 passagers sur l'été dont la motivation majeure est justement d'approcher les glaciers. Cette seule fréquentation téléportée porte le pourcentage de randonneurs-promeneurs intéressés par les glaciers de 4 à 10 %.

LE TÉLÉPHÉRIQUE DE LA MEIJE

fait-il partie de l'espace "parc national des Ecrins" ?

Les analyses précédentes sur l'intérêt que les visiteurs portent aux glaciers et sur l'importante fréquentation du téléphérique de la Meije induisent les réflexions suivantes.

- Avec 50 000 visiteurs par saison estivale, ce site... est le site le plus fréquenté du massif des Ecrins (au même niveau que le lac de Lauvitel) !
- Certes, le téléphérique et les itinéraires de randonnée se situent, "administrativement" dans la zone périphérique... mais le site est une sorte d'enclave dans la zone centrale, son paysage majeur est celui des faces nord de la Meije et du Rateau, en zone centrale.
- Le téléphérique de la Grave existe ; 50 000 personnes l'utilisent en été. Il peut être un outil majeur de gestion des flux et de sensibilisation d'un public de contemplatifs que le Parc national touche peu ou pas du tout sur d'autres sites.

Une telle réflexion pourrait concerner non seulement le site de la Meije mais aussi des remontées mécanique comme le Drouvet (Orcières), le glacier de Mont de Lans (Les 2 Alpes).

LE REFUGE EST DEvenu UN PRODUIT POUR LE PROMENEUR

Les refuges sont des lieux emblématiques de la montagne. Pour autant, le rapport des visiteurs vis à vis des refuges est très ambivalent et en pleine évolution :

- Plus de la moitié des visiteurs du parc national des Ecrins organise ses activités sur **des sites sans refuge**¹¹. On peut en déduire que, si les refuges constituent des points de polarisation de la fréquentation (*cf. infra*), la plus grande part de la fréquentation de la zone centrale se diffuse en dehors des axes d'accès aux refuges.
- Le refuge, résultat de son histoire, reste un outil pour les alpinistes : dans **9 cas sur 10, la destination choisie par les alpinistes passe par un refuge ; ils s'y arrêtent 8 fois sur 10.**
- **Le refuge est la destination ou le but de la randonnée ou de la promenade de 16 % des visiteurs.**
- La présence d'un refuge caractérise un site et lui donne de l'attrait, de la spécificité. Inversement, les refuges se sont construits sur les axes de fréquentation intéressants. Ainsi, un visiteur-promeneur sur quatre fréquente un site sur lequel existe un refuge. Cette proportion passe à deux sur quatre pour les randonneurs.
- Lorsqu'il existe un refuge sur le site visité, 4 promeneurs sur 10 s'y arrêtent. La proportion est de 6 sur 10 pour les randonneurs. Ces chiffres montrent que **le refuge est devenu un produit pour randonneur et promeneur.**
- Globalement, tous publics confondus, **sur les sites où il y a un refuge, les visiteurs sont 60 % à s'y arrêter.** Ainsi, lorsqu'il existe, le refuge paraît "incontournable".

Le rôle des refuges comme lieu d'accueil des visiteurs du parc national est désormais une réalité dont il faut tenir compte.

LA FINALITÉ DU REFUGE : DU COUCHAGE À LA RESTAURATION

- Au total, rapporté à l'ensemble de la fréquentation et de tous les sites, **près d'un visiteur du parc sur 4 utilise les services d'un refuge soit environ 180 000 personnes.**
- Parmi les visiteurs qui s'arrêtent au refuge, 48 % ont une durée de visite en zone centrale qui inclut la nuit : **ce sont donc 80 à 90 000 personnes qui dorment en refuge**¹².
- Les 52 % des visiteurs restant ont une durée de visite en zone centrale inférieure à la journée. On estime donc qu'environ 100 000 personnes utilisent le refuge pour une halte diurne, comme lieu de restauration, salle hors sac, buvette ou restaurant d'altitude. Sur les 25 refuges, cela représente, en moyenne 45 personnes par jour et par refuge pendant la saison estivale¹³.

En conclusion, on constate que la finalité du refuge n'est plus limitée à sa fonction première, historique et emblématique : l'abri pour la nuit.

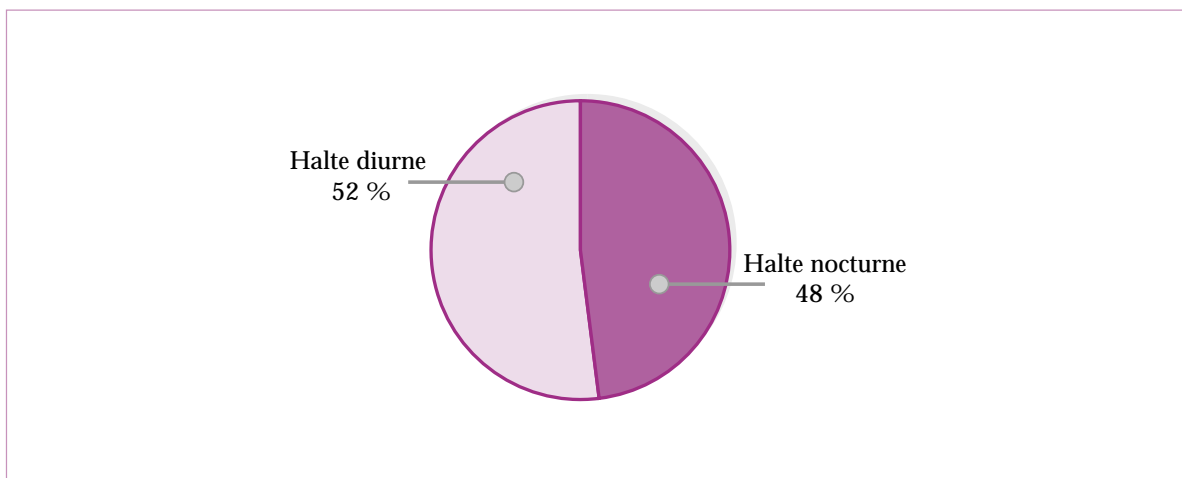
Le refuge répond désormais aux besoins d'un nombre plus important de visiteurs en journée qui l'utilise pour sa fonction de restauration.

¹¹ Le chiffre issu des comptages est précisément de 60 %. Mais, sans que cela affecte le raisonnement, il faut noter que cette statistique n'est pas forcément fiable compte tenu des biais que l'organisation de l'enquête a pu engendrer en se concentrant plus ou moins sur des sites de notoriété, laquelle est souvent liée à la présence d'un refuge...

¹² Ce chiffre est confirmé par un autre calcul. On a 14,6 % des visites qui ont une durée supérieure à la journée et 78 % des visiteurs dont le séjour inclut la nuit qui déclarent utiliser un refuge soit une fréquentation des refuges égale à 85 000 (750 000 x 11,4 %).

¹³ Ce taux de 45 personnes par jour et par refuge est une moyenne générale calculée sur les 90 jours de l'enquête. En réalité, le nombre de visiteurs faisant halte diurne dépend de la facilité d'accès du refuge, de la météo, et de la période (peu de monde en juin et septembre, beaucoup en juillet et août.)

PARMI LES UTILISATEURS UTILISANT LES REFUGES



Cette évolution de l'usage des refuges a des conséquences inévitables sur certains bâtiments : élargissement des salles de restauration, adaptation de la cuisine (plus fine, plus diversifiée...), augmentation du volume des déchets et notamment des déchets de cuisine.

Cette nouvelle finalité du refuge, longtemps masquée par la représentation sociale, traditionnelle et dominante du refuge¹⁴, nécessite de reconsidérer le rôle des refuges, leur implantation et leurs aménagements.

Faut-il suivre mécaniquement l'évolution de la clientèle ? Quels services nouveaux les refuges doivent-ils offrir pour cette nouvelle clientèle ? Comment concilier les évolutions socio-économiques et les impératifs de protection de l'environnement ?

Il pourrait y avoir avantage à ce que les refuges concentrent des flux sur des espaces limités. Cette concentration peut faciliter la gestion des nuisances provoquées par les flux. Pour autant, cette concentration doit être anticipée et les modes de gestion préparés à l'avance.

Il faudra, en outre, compter sur le fait que l'on ne pourra pas modifier de la même façon les finalités et les modalités d'accueil des différents types de refuges (le refuge de l'Aigle... et celui du Chatelleret par exemple, n'ont pas les mêmes fonctions, les mêmes fréquentations ni les mêmes clientèles).

Les refuges sont en train de changer de finalité et de clientèle. Il est donc nécessaire d'adapter correctement les produits pour mieux satisfaire les nouvelles clientèles.

Pour favoriser cette évolution, le Parc national est un partenaire des gestionnaires de refuges, doté d'atouts importants : atout commercial (image) et atouts techniques (pour créer de nouveaux produits, améliorer la qualité des bâtiments, mieux prendre en compte la qualité environnementale que réclame les visiteurs...)

Compte-tenu de ces évolutions les refuges sont un outil intéressant de sensibilisation et d'information du public ; ils pourraient devenir de réels "ambassadeurs" de la montagne protégée, au cœur même de l'espace concerné.

¹⁴ Ainsi, par exemple, l'étude de fréquentation du parc national des Ecrins de 91 sous titrait un paragraphe " les refuges, avant tout une étape nocturne "...sans pour autant que soit analysée et estimée la fréquentation diurne des refuges ... ! Pour approfondir l'analyse sur les refuges, on se reportera par ailleurs en complément aux travaux conduits par l'AFIT, la DATAR et le SEATM en 2000 sur la fréquentation des refuges.

LE BIVOUAC : UN ENJEU SOUS ÉVALUÉ

Un peu moins de 4 % des visiteurs du parc pratiquent le bivouac. Ce chiffre est sensiblement identique à celui de l'enquête de 1991. Cela pourrait laisser croire que l'enjeu des bivouacs est minime.

Pourtant, le nombre de bivouaqueurs est 2 à 3 fois plus important que le nombre de randonneurs pratiquant le GR 54 !

Cette non-reconnaissance de l'enjeu que représente les bivouacs au sein du parc s'exprime aussi par la différence de moyens mobilisés sur ce sujet : alors que le GR 54 mobilise une attention et des moyens importants en balisage, topoguides, entretien de sentiers, nettoyage... les bivouacs sont rarement évoqués et aucune action ne les concerne.

Pour en apprécier pleinement l'enjeu, il faut mesurer la place que prend le bivouac dans les formes d'hébergement en zone centrale.

En réalité, le bivouac représente 23 % des nuitées dans le parc¹⁵ !

Soit environ 26 000 nuitées (dont un peu plus de la moitié est réalisée par des alpinistes et un peu moins de la moitié par des randonneurs itinérants).

Ce public de bivouaqueurs est mal connu¹⁶ : quelles sont ses motivations ? fuit-il les refuges (pour des raisons de coût et/ou d'ambiance) ? est-ce un choix libre ou le choix est-il induit par la destination ou l'absence de refuge¹⁷ ? s'agit-il d'une pratique proche de la nature ou d'une indépendance recherchée vis à vis de la structuration des infrastructures "urbaines" des sites ? quelles sont les conséquences environnementales du bivouac ?

L'enjeu que constitue le bivouac est à mieux prendre en compte, le public de pratiquants à mieux connaître et ainsi, les pratiques pourront être améliorées¹⁸.

LE GR 54

On estime le nombre de personnes qui utilisent le GR 54 en randonnée itinérante à environ 10 000. Mais il semble que ces randonneurs ne s'engagent pas tous dans le tour complet mais plus souvent dans une portion seulement du GR.

Certains tronçons sont, par contre, utilisés par beaucoup plus de randonneurs à la journée (exemple : Lac de la Douche, L'Alpe du Villar, Vallonpierre, ...)

¹⁵ On peut penser, en outre, que toutes les enquêtes réalisées ont minimisé le nombre de bivouaqueurs. En effet, ceux-ci partent généralement plus tard que les pratiquants de refuge, et il est probable que bon nombre ait échappé aux comptages organisés sur les sentiers.

¹⁶ Nous disposons d'une sous-population trop restreinte dans l'enquête pour faire des croisements supplémentaires et des analyses très pertinentes.

¹⁷ Cette dernière hypothèse paraît peu probable compte tenu du pourcentage important de bivouaqueurs qui s'installent... à proximité des refuges !

¹⁸ Ce sujet est délicat et doit être traité en total respect des interdictions partielles de camper dans le parc et de la réglementation nationale concernant les aires aménagées de camping.

3 • Les visiteurs du parc national des Ecrins



LES ADEPTES DE LA ZONE CENTRALE

Des habitués de plus en plus vieux

L'âge moyen du visiteur du parc national des Ecrins est de plus en plus élevé. Cette évolution est sensible et constitue un enjeu très lourd. La proportion des retraités dans l'ensemble des visiteurs a cru de 8 % à 16 % entre 1991 et 2001 (*cf. ci-après*).

Age moyen du visiteur en 1979	33 ans
Age moyen du visiteur en 1991	39 ans
Age moyen du visiteur en 2001	45 ans

Plus précisément, ce sont les classes d'âge les plus élevées qui croissent alors que les jeunes sont moins nombreux.

CLASSE D'ÂGE	1991	2001
15 à 17 ans ¹⁹	1,6 %	1 %
18 à 24 ans	12 %	5 %
25 à 34 ans	24 %	16 %
35 à 44 ans	32 %	25 %
45 à 54 ans	18 %	28 %
55 ans et plus	11 %	24 %

Un visiteur sur 4 a plus de 55 ans.

A ce vieillissement important, il faut vraisemblablement lier la fidélisation des visiteurs au parc national : 52 % des visiteurs connaissent le site sur lequel ils se trouvent au moment de l'enquête du fait de visites antérieures²⁰.

On doit s'interroger sur le dilemme que subit le parc national, alors que sa notoriété générale s'accroît, les publics qu'il reçoit ne se renouvellent pas.

On peut trouver une explication partielle dans la désaffection de la montagne, en général, par les jeunes²¹. La montagne est ardue, dure, nécessitant engagement, effort physique, attention, technicité. Elle n'est pas "ludique" au premier contact. Les jeunes s'éloignent donc naturellement d'elle. Mais de plus, les interfaces entre la montagne et les jeunes n'arrivent plus à jouer leur rôle d'entraînement :

- Les structures d'éducation populaire sportive et de vacances sont victimes de l'évolution des modes de consommation des jeunes et cherchent peu à les contrecarrer ou à innover pour relancer la fréquentation des jeunes.
- Les professionnels sportifs ont peu renouvelé et adapté leur offre sportive aux jeunes d'aujourd'hui.
- Les séjours scolaires et le service militaire (chasseurs alpins) ne jouent plus le rôle d'amener des jeunes à la montagne. Les classes de découverte sont en chute libre sous le coup de divers facteurs (motivations enseignantes, rigidité de l'appareil éducatif, renforcement drastique des conditions d'encadrement sportif, ...). Et le service militaire n'existe plus sous cette forme.

Tout cela contribue au faible renouvellement des "clientèles" de la montagne.

Mais ces facteurs n'expliquent pas, à eux seuls, l'ampleur du phénomène qui touche le parc national des Ecrins.

Cette évolution démographique pose deux questions :

- faut-il tenter de la contrecarrer ou au contraire laissez-faire /laissez-aller ?
- si l'on veut favoriser l'accès des jeunes à la zone centrale, quelles sont les stratégies et les actions les plus pertinentes à entreprendre : communication, montage de produits touristiques et scolaires adaptés en zone centrale comme en zone périphérique, relance d'une politique très engagée de chantiers de jeunes, type d'hébergements adaptés aux publics jeunes... ?

¹⁹ Les enquêtes de 1991 et 2001 comptabilisaient les visiteurs de 15 ans et plus. Aussi, il convient de relativiser le poids de ces classes d'âge en considérant qu'il existe aussi une fréquentation (minime) de jeunes en dessous de 15 ans.

²⁰ Le niveau de fidélisation ne peut malheureusement pas être comparé entre 1991 et 2001 compte tenu des différences dans la façon dont la question a été posée aux visiteurs.

²¹ Cf. "Etat des lieux du tourisme des jeunes en Montagne" 1999 CEDDAET pour SEATM-AFIT-Secrétariat d'Etat au Tourisme.

UNE FAIBLE PRÉSENCE D'ENFANTS

On estime que les enfants de moins de quinze représentent environ 1 visiteur sur 7 ²².

Par rapport à la structuration démographique de la population française (19% de la population à moins de 15 ans), cette représentation est faible, ... mais elle est encourageante au regard de la quasi-absence de la tranche 15-25 ans.

On peut penser que les très jeunes, insérés dans une famille, fréquentent la zone centrale, sûrement contraints, engagés, entraînés et motivés par les parents.

Une meilleure connaissance de ce public jeune paraît opportune pour mieux connaître leurs motivations propres, leurs degrés de satisfaction et ainsi, mieux orienter l'offre touristique-sportive-culturelle et travailler l'image du parc pour fidéliser la classe d'âge adolescente.

Ces éclairages devraient aider à mieux comprendre les raisons de l'absence des 15-25 ans.

LES FEMMES SE DÉTOURNENT DU PARC NATIONAL DES ECRINS, ... ET PLUS ENCORE DE L'ALPINISME

Les hommes sont sur-représentés parmi les visiteurs. La parité n'est pas le fort de la montagne !

RÉPARTITION DES VISITEURS SELON LE SEXE	1991	2001	COMPARAISON HAUTES ALPES (ENQUÊTE CDT 2000 - 1265 QUESTIONNAIRES)
Hommes	62 %	65 %	51 %
Femmes	38 %	35 %	49 %

La montagne attire moins les femmes. Cela est commun à l'ensemble des parcs nationaux de montagne comme le révélait déjà l'enquête de 1996 (dans les mêmes proportions).

36 % des randonneurs et 38 % promeneurs sont des femmes.

La pratique de l'alpinisme est encore plus discriminante : 16 % seulement des alpinistes sont des femmes.

Il serait intéressant de mieux appréhender la relation entre cette difficulté de l'espace protégé à mobiliser les femmes et sa difficulté corollaire à attirer les jeunes (*cf. infra*).

L'espace naturel montagnard est visiblement associé à une image de virilité, d'efforts, de contraintes, d'hostilité, d'aventure, d'extrême (voire de violence ?). Cette image serait contraire au ludisme, à la découverte douce, au confort. D'une certaine façon, l'espace naturel est perçu au même titre que le désert, sur les mêmes critères d'attraction et de répulsion/crainte/danger.

²² Les jeunes de moins de 15 ans n'ont pas été l'objet de l'enquête mais à la question "quel est le nombre d'enfants vous accompagnant", il ressort qu'auprès des 1965 personnes interrogées, on dénombre 969 enfants. La majorité des visiteurs venant à 2 ou en groupe, si l'on prend une taille moyenne des groupes à 3,5 personnes, nous avons environ 1000 enfants pour 7 000 visiteurs...

PEU DE FAMILLES PARMIS LES VISITEURS DU PARC NATIONAL

	1991	2001	COMPARAISON HAUTES ALPES (ENQUÊTE CDT 2000 - 1265 QUESTIONNAIRES)
En groupe	24 %	18 %	39 %
En groupe avec un professionnel		3%	
A deux	34 %	37 %	18 %
Seul	9 %	7%	2 %
En famille	34 %	35 %	40 %

Alors que près des 3/4 des ménages à la montagne sont composés d'au moins un enfant, cette proportion est moindre dans les Ecrins. Cela rejoint l'analyse selon laquelle, le massif des Ecrins n'est pas fréquenté par les jeunes et les enfants. S'il y a peu de femmes et peu de jeunes, il est assez logique qu'il y ait peu de familles (et inversement).

Une deuxième catégorie de visiteurs pratique la zone centrale "à deux" : cela correspond aux couples mais aussi, indépendamment de tout lien familial ou matrimonial, à la constitution de "cordées". "Deux" est le chiffre parfait pour marcher, randonner et surtout grimper en montagne : cela correspond à un impératif de sécurité ("ne pas partir seul") et limite les contraintes des grands groupes (niveaux sportifs différents, lenteur de la caravane, bruit...)

La composition des groupes varie selon le type d'activité déclarée : Plus l'engagement sportif est fort, moins les familles sont représentées et plus les groupes (notamment les groupes encadrés par un professionnel) sont présents.

RÉPARTITION DES VISITEURS SELON LA COMPOSITION DES GROUPES ET SELON L'ACTIVITÉ PRATIQUÉE.			
	PROMENADE	RANDONNÉE	ALPINISME
En groupe	15 %	17 %	30 %
En groupe avec un professionnel	-	3 %	15 %
A deux	34 %	39 %	34 %
Seul	4 %	8 %	7 %
En famille	46 %	33 %	13 %

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS

Un parc national de plus en plus régional ?

Comme en 1991, l'attraction du parc est avant tout régionale : 52 % des visiteurs sont originaires de Rhône Alpes, Isère, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hautes Alpes.

Ces publics de proximité sont de plus en plus dominants (ils ne représentaient que 45 % des visiteurs en 1991).

La clientèle originaire de PACA est cependant moins représentée dans le parc que dans la moyenne du département des Hautes Alpes, qui offre pourtant les accès les plus importants à la zone centrale, sur le versant Est. Les clientèles éloignées (Ile de France, autres régions françaises) sont moins représentées qu'en 1991 (39 % contre 45 %).

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS	1991	2001	COMPARAISON HAUTES ALPES (ENQUÊTE CDT 2000 - 1265 QUESTIONNAIRES)
Ile de France	15,4 %	12,1%	12,3 %
PACA (hors Hautes Alpes)	14,0 %	18,6 %	35,0 %
Hautes Alpes	6,0 %	9,0 %	
Rhône Alpes (hors Isère)	12,0 %	10,6 %	17,0 %
Isère	13,0 %	13,5 %	
Autres régions françaises	30,2 %	26,6 %	36,0 %
Etranger Europe du Nord		8,3 %	
Europe du Sud	9,0 %	1,0 %	nc
Autres pays		0,3 %	
	100 %	100 %	100 %

L'aire d'attraction du parc national semble se rétrécir progressivement à une dimension régionale.

Cela est, à priori, antinomique avec l'image européenne que le parc national des Ecrins a acquis notamment grâce à son "diplôme européen" d'espace protégé. Cependant, cet atout, connu strictement des publics très initiés et professionnels, n'a sans doute pas été valorisé de façon à générer des retombées en terme de fréquentation.

Taille de l'agglomération de résidence principale des visiteurs

	1991	2001
Moins de 2 000 habitants	16 %	22 %
De 2 000 à 20 000 habitants	27 %	30 %
De 20 000 à 100 000 habitants	20 %	20 %
Plus de 100 000 habitants	28 %	32 %

Le taux important de visiteurs d'origine urbaine est un paramètre important à ne pas négliger dans la conception des offres touristiques de toute nature.

DES ÉTRANGERS PEU REPRÉSENTÉS EN 2001 COMME EN 1991

Le parc a accueilli en 2001, des étrangers (9 % des visiteurs), principalement d'Europe du Nord (84 % des étrangers)

En 1991, la proportion d'étrangers était déjà de 9 %²³

La répartition des visiteurs étrangers selon leur nationalité n'a pas beaucoup varié depuis 1991²⁴

RÉPARTITION DES ÉTRANGERS SELON LES NATIONALITÉS	1991	2001
Hollandais	35 %	32 %
Belges	26 %	30 %
Britanniques	19 %	10 %
Allemands	7 %	9 %
Italiens	3 %	7 %
Autres européens	8 %	3 %
Non européens	2 %	7 %
Total	100 %	100 %

CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DÉCLARÉE PAR LES VISITEURS ²⁵	1991	2001
Exploitant agricole, artisan, commerçant	7,7 %	3 %
Classes supérieures	25 %	19 %
Classes moyennes	54 %	66 %
Ouvriers	4,4 %	2 %
Retraités	8 %	16 %
Etudiants	nc	5 %

En 2001, les classes moyennes seraient beaucoup mieux représentées dans le parc : elles représentent 66 % des visiteurs contre 54 % en 1991. Cette évolution se fait au détriment des classes supérieures et des indépendants, moins présents qui représentent 19 % des visiteurs contre 25 % en 1991.

La diminution de la représentation des classes supérieures pourrait être expliquée, en partie, par une baisse de la qualité de l'offre touristique en matière d'hébergement, prestations d'activités... Dans le même temps, on souligne que les classes supérieures sont les premières consommatrices de prestations "bas de gamme" type gîte rural, meublés, refuges²⁶. On peut donc faire l'hypothèse que le manque de qualité porte essentiellement sur le service (propreté, hygiène, accueil...et non le standard de confort en lui même) et/ou qu'il pourrait être induit par la surfréquentation des sites (*cf. infra*). En effet, ces classes supérieures sont très sensibles à la promiscuité sur les sites et à leur banalisation.

L'autre enseignement important à tirer des catégories socioprofessionnelles concerne la représentation de plus en plus marquée des retraités : on passe de 8 % en 1991 à 16 % en 2001. Ce phénomène est corollaire du vieillissement très important des visiteurs du parc (*cf. infra*).

²³ Aussi, vu la concordance des taux de 1991 et 2001 (9 %), le taux de visiteurs étrangers de 18 % calculé en 1996 semble faire preuve d'une surestimation importante ou en tout cas, doit être pris avec prudence.

²⁴ Compte tenu de la faible taille de cette sous population constituée par les visiteurs étrangers, le degré d'incertitude est important. Les écarts entre 1991 et 2001 ne paraissent donc pas significatifs.

²⁵ Cette variable doit être prise avec prudence pour deux raisons : les publics interrogés ont de plus en plus de difficultés à énoncer avec précision leur CSP (l'évolution sociale des métiers et des représentations perturbe beaucoup ce genre d'auto-positionnement). Par ailleurs, les enquêteurs de terrain ont, de leur côté beaucoup de difficultés à déterminer dans quelle CSP intégrer un grand nombre de métiers (du fait entre autre qu'il y a de moins en moins de concordance directe entre les métiers et les positions sociales).

²⁶ Ces formes d'hébergement se caractérisent en effet par des standards de confort plutôt bas en comparaison à l'hôtellerie classique. Elles sont majoritairement occupées, en saison estivale notamment, par les classes supérieures.

LES MOTIVATIONS DES VISITEURS

Les motivations des visiteurs sont toujours les mêmes : en premier lieu “se détendre”, “découvrir la nature”, “découvrir le site”.

Cette question des motivations doit être approfondie et traitée avec plus de précision que ne l’a permis le questionnaire élaboré en 2001. Il paraît nécessaire, pour avoir une matière plus riche, de laisser la question totalement ouverte, ne pas induire les réponses.

Il est cependant un point de comparaison que l’on peut tirer entre l’enquête 1991 et celle de 2001.

En 1991, 53 % des visiteurs acquiesçaient lorsqu’on leur demandait (ce qui avait pour résultat, en partie, d’induire une réponse) s’ils venaient “pour voir des animaux en liberté”.

Ce taux pouvait être, à priori, validé tant les nouveaux visiteurs sont nombreux à croire que le “Parc” est “un parc...animalier” (ou un dérivé de ce type d’infrastructure). L’enquête de 1996 confortait cette idée qu’il existait une forte motivation dans l’observation de la faune.

En 2001, aucune question n’évoquait ce type de motivation.

Aux questions ouvertes (aucune réponse n’était suggérée) 7 visiteurs seulement sur 1965 évoquent spontanément le fait qu’ils sont venus pour “observer la faune” !

Ce décalage en dit long sur la précaution qu’il faut prendre pour manipuler les questionnements, les statistiques et les enquêtes.

Bref, cette motivation concernant l’observation de la faune est sûrement moins importante que celle qui concerne la contemplation des paysages et l’immersion dans une “ambiance” spéciale. Mais elle n’est sûrement pas, pour autant, négligeable (comme peut en témoigner le succès des points d’observation de la faune mis en place ces dernières années).

Elle concernerait en premier lieu les familles et les enfants et, lui porter une attention pourrait permettre de mieux s’adapter à ces publics.

Enfin, pour le grand public, la faune représente, plus que la flore, le milieu vivant. On remarque que les émissions télévisées de type documentaire animalier ont un succès incomparable au regard des émissions de vulgarisation scientifique concernant la flore ou la géographie physique (voire la géographie humaine et les sciences sociales).

Il est sûrement important que la zone centrale apparaisse au grand public **comme un espace de vie** : elle n’en sera que plus attirante et respectée. La valorisation contrôlée du thème de la faune peut y contribuer de façon très positive.

COMMENT LES VISITEURS CONNAISSENT-ILS LES SITES ?

Quels que soient leurs profils (promeneur, randonneur ou alpiniste), les visiteurs sont venus sur les sites, informés par les mêmes modes.

COMMENT AVEZ VOUS CONNU LE SITE ... ?	TAUX ²⁷	REMARQUES
Par des visites antérieures	52 %	Cet indicateur montre la fidélité des visiteurs.
Par des amis, de la famille, du bouche à oreille	23 %	
Par un topoguide, une carte, un livre sur le parc	20 %	Ce vecteur confirme son efficacité.
Par un Office de tourisme	4 %	Ce très faible taux démontre le peu d'efficacité des OTSI au regard de la promotion de l'espace parc, y compris pour les publics promeneurs et contemplatifs...
Par un dépliant touristique	3 %	Idem
Par internet	1 %	
Par la signalisation routière	0,5 %	Ce taux insignifiant doit conduire le parc ainsi que les communes ... à ne pas abuser de signalétique routière qui s'est pourtant multipliée ces dernières années... !
Par l'intermédiaire de l'hébergeur	2 %	
Par l'intermédiaire d'un Guide, d'un Accompagnateur, d'un club (CAF...)	1,7 %	Les hébergeurs et les professionnels de la montagne ne paraissent pas être des vecteurs significatifs d'information sur le parc national et les sites.
Autres moyens et divers	4 %	

Ces chiffres confirment que le public naturaliste ne peut pas être touché par les vecteurs de promotion et d'information classiques.

Ils confirment également que le "produit PARC" n'est pas encore porté par les acteurs locaux, même si on peut noter une certaine évolution des esprits chez bon nombre de prestataires touristiques (hôteliers, hébergeurs, accompagnateurs en montagne, guides, ...)

²⁷ Total supérieur à 100 % car possibilité de réponses multiples.

4 • Perception du parc par les visiteurs



LA PERCEPTION DE LA RÉGLEMENTATION

En 10 ans, la connaissance de la réglementation n'a pas évoluée

Certes, les visiteurs sont 93 % à savoir qu'il existe une réglementation particulière (contre 95 % en 1991). Mais les exemples de réglementation cités spontanément par les visiteurs (question ouverte) dénotent leur caractère partiel.

En effet, ces exemples tournent presque à la caricature : les visiteurs savent que les chiens sont interdits (57 %), qu'il ne faut pas cueillir les fleurs (51 %) et qu'il ne faut pas camper (25 %) dans les mêmes proportions qu'en 1991.

Mais surtout, des interdictions ou recommandations très importantes sont rarement citées malgré leur enjeu au regard de l'environnement et de la protection.

- ramener ses poubelles, ne pas laisser de déchets est un comportement cité par 15 % seulement des visiteurs²⁸,
- ne pas faire de feu est cité par 19 % des visiteurs,
- rester sur les sentiers, ne pas emprunter les raccourcis est cité par 6 % des visiteurs alors que l'enjeu de l'érosion sur les sentiers est directement perceptible par tous, qu'une information est même donnée sur certains sentiers²⁹...,
- interdiction des véhicules à moteur et des voitures est cité par 1,5 % des visiteurs.

²⁸ Alors que l'éducation du public a été extrêmement forte, en milieu urbain, ces dix dernières années au travers du tri sélectif et de la lutte contre les pollutions...

²⁹ Ceci n'est une interdiction que sur certains sites dégradés.

L'interdiction de construire et d'aménager n'est pas citée : il est vrai, à la décharge des visiteurs, que ces actes ne les concernent pas dans leurs pratiques individuelles sur les sites et l'on peut admettre que cette restriction leur paraisse, du coup, non contraignante.

On peut également penser que le "non aménagement" de cet espace classé "parc national" va de soi et n'est de ce fait analysé comme une disposition réglementaire.

Certaines précautions sont citées sans qu'elles soient visiblement distinguées des interdictions formelles :

- Ne pas fumer est cité par 1,4 % des visiteurs (ce qui peut se révéler peu, vu que ce comportement est contraire à la protection de l'environnement, à la santé ... et aux pratiques sportives pratiquées sur les sites)
- Respecter le silence, ne pas faire de bruit est cité par seulement à 0,8 % des visiteurs alors que l'espace protégé est et sera de plus en plus un des rares espaces où une attention au bruit (ou inversement au silence) pourra être accrue.

LES MAISONS ET POINTS D'INFORMATION DU PARC NATIONAL VIS À VIS DES SITES

39 % des visiteurs ont visité une Maison ou un Point d'information du Parc national soit 292.000 personnes³⁰. La moitié des visiteurs connaît une Maison ou un Point d'information du Parc³¹.

Cela révèle une assez faible notoriété des Maisons de Parc sachant que l'enquête est réalisée sur des territoires où elles existent³² et que la population des visiteurs est composée de nombreux "locaux" et "habituez".

Ce taux est identique en 2001 et en 1991, ce qui pourrait laisser penser que les Maisons et Points d'information du parc n'ont pas gagné de notoriété en 10 ans.

Les visiteurs ne sont que 12 % à pouvoir citer plusieurs Maisons du Parc.

Sur la population de visiteurs pouvant citer une Maison ou un Point d'information du Parc, 78 % l'ont visité ; 12 % souhaitent la visiter et 10 % n'envisagent pas de la visiter. Autrement dit, on connaît une Maison du Parc parce qu'on l'a visité et seulement un visiteur sur 10 y est réellement réfractaire.

Ce constat de stagnation de la notoriété est sévère, mais il doit être nuancé par le fait qu'une des explications à ce phénomène réside peut-être dans l'hypothèse que les sites naturels et les Maisons de Parc n'ont pas les mêmes publics.

Il est clair, par exemple, que les Maisons du Parc reçoivent des scolaires et des autocaristes que nous ne retrouvons pas sur les sites (en été comme sur les périodes de fréquentation spécifiques à ces publics).

A l'inverse, on peut faire l'hypothèse que les visiteurs des sites naturels n'ont pas d'intérêt majeur pour les Maisons du Parc : ils sont montés en voiture, redescendent en voiture, sans prévoir d'arrêt, en aval des sites, dans les Maisons du Parc. Leur motivation, leur but n'est pas "la Maison du Parc", c'est le site naturel et ils ne s'en détournent pas. Ils ont vu "grandeur nature" et n'ont pas besoin ou envie de voir le produit de substitution que serait une Maison de Parc³³.

Enfin, pour relativiser ce supposé manque de notoriété des Maisons et Points d'information du Parc, il faudrait comparer cette désaffection des visiteurs estivaux avec l'évolution des fréquentations de ces Maisons et Points d'information.

La fréquentation comptabilisée sur les points d'accueil passe de 296 000 visiteurs en été 2000 à 244 000 en été 2001 soit une diminution de 17 %.

On peut s'interroger sur les liens réels et les liens à promouvoir entre la visite des sites et la visite rendue à une Maison de Parc. Elles ne semblent pas jouer le rôle de "portes de la zone centrale" ; quel autre rôle peuvent-elles avoir au regard des visiteurs des sites ?

³⁰ Sur l'été 2002, on compte 244 000 visiteurs sur les 21 points d'accueil gérés PNE. L'écart de 48 000 est dû, pour l'essentiel, à la manière dont était posée la question : 39 % des visiteurs ont dit avoir visité un point d'accueil, mais ils n'ont pas précisé la date. Cette visite a pu être faite durant l'été ou carrément les saisons antérieures...

³¹ Ce sont les adeptes de l'alpinisme qui sont proportionnellement les plus nombreux (60 %) à connaître une maison de parc ou un point d'information du parc.

³² Les routes menant aux différents sites sont jalonnées de panneau et de signalétique indiquant l'existence de ces maisons de parc ; certains touristes sont même obligatoirement passés devant certaines maisons...

³³ Sauf en cas de mauvais temps, comme le laisse penser la fréquentation ces jours là.

DES VISITEURS ENTHOUSIASMÉS

99 % des visiteurs disent être prêts à conseiller la sortie qu'ils ont réalisée à leurs amis. Aussi, on peut conclure qu'ils sont plutôt satisfaits de leur visite dans la zone centrale.

C'est donc un plébiscite impressionnant, identique, dans les grandes lignes avec le taux de satisfaction de 1991³⁴.

Cependant, compte tenu de la stagnation de la fréquentation depuis 1996, il est intéressant de chercher à connaître les motifs d'insatisfaction ou de moindre satisfaction³⁵.

Il faut aussi considérer dans ce score que les insatisfaits...sont probablement déjà partis ! Il ne reste donc que les satisfaits.

Le taux de visiteurs prêts à conseiller la sortie à des amis est identique quel que soit le secteur du parc (Vallouise, Valbonnais, Champsaur, Oisans, Valgaudemar, Embrunais, Briançonnais), quelle que soit la période de la visite (juin, juillet, août, septembre), quel que soit le sexe du visiteur (homme ou femme), quelle que soit sa nationalité (français ou étranger), quelle que soit la composition du groupe, ...

Même la météo n'affecte pas vraiment la satisfaction des visiteurs ! Les jours de pluie, les visiteurs sont encore 95 % à être prêts à conseiller la sortie à leurs amis (même s'ils sont moins nombreux sur les sites)... !

Tout au plus nous notons des taux de visiteurs qui ne pensent pas conseiller la sortie à leurs amis, légèrement supérieurs pour les jeunes de moins de 25 ans (3,5 % semblent ne pas être satisfaits), les alpinistes (3,7 % probablement lié à la qualité ou aux conditions de la course réalisée), et ceux qui ont passé une nuit dans la zone centrale (mais ce sont souvent les alpinistes).

L'INSATISFACTION

Elle touche d'abord les grands sites

Les variations les plus importantes de satisfaction tiennent aux sites et aux destinations choisies par les visiteurs. Il faut prendre les pourcentages suivants avec précaution car les sous populations oscillent en petits effectifs entre 15 et 140 personnes. Le degré d'incertitude est donc très important pour chaque site.

SITES / DESTINATIONS	TAUX DE VISITEURS, PARMI LES VISITEURS DU SITE, QUI NE SOUHAITENT PAS CONSEILLER LA SORTIE À DES AMIS
Dôme des Ecrins	12 %
Refuge de Temple Ecrins	8 %
Les Rouies	8 %
Refuge de l'Alpe	6 %
Le col de l'Eychauda et les environs	5 %
Le refuge du Sélé	5 %
Pratiquants du GR 54	4 %

On constate que les sites qui enregistrent les plus forts taux d'insatisfaction sont tous des sites très fréquentés, voire sur-fréquentés.

Quelques exceptions sont cependant à noter comme le Lac de Lauvitel (taux d'insatisfaction 0 %), le Glacier Blanc (glacier et refuge : 2 %).

Déjà, en 1991, l'enquête de fréquentation notait que 70 % des visiteurs considéraient "qu'il y avait beaucoup de monde sur les sentiers".

Cet aspect était confirmé par l'enquête de 1996.

³⁴ La question, plus précise en 1991, n'est pas directement comparable avec celle de 2001 mais les taux de satisfaction étaient déjà excellents ("c'est un endroit agréable" à 99 %, "c'est un déplacement complet" à 84 %, "on peut y faire des promenades variées" à 98 % ...)

³⁵ Il n'était pas posé, en 2001, de question sur le niveau de satisfaction et sur les insatisfactions éprouvées par les visiteurs. Nous prenons donc cet indicateur ("êtes-vous prêts à conseiller cette sortie à des amis") comme un indicateur de satisfaction.

5 • Attractivité du parc national et retombées pour les territoires



UN RAYON D'ATTRACTION DE LYON À MARSEILLE

Le parc national des Ecrins attire des excursionnistes à la journée qui partent de leur domicile principal le matin même.

16 % des visiteurs sont partis de leur domicile principal, le matin, pour venir dans la zone centrale. Au sein de cette sous population, le rayon d'attraction est assez large, compris entre Lyon et Marseille.

PART DES EXCURSIONNISTES SELON LE LIEU D'HABITATION / LIEU DE DÉPART	EXTRAPOLATION DU NOMBRE DE VISITEURS FAISANT LE DÉPLACEMENT DANS LA JOURNÉE POUR L'ENSEMBLE DE LA SAISON	EQUIVALENT DE LA FRÉQUENTATION EN MOYENNE JOURNALIÈRE (BASE SAISON DE 90 JOURS)
46 % des excursionnistes journées proviennent des Hautes Alpes	Soit 56 000 visiteurs par saison estivale	622 personnes en moyenne par jour (= 16 cars ou 207 voitures)
43 % des excursionnistes journées proviennent de l'Isère	Soit 52 000 visiteurs par saison estivale	575 personnes en moyenne par jour (= 14 cars ou 192 voitures)
2,8 % des excursionnistes journées proviennent du Rhône	Soit 3 400 visiteurs par saison estivale	37 personnes en moyenne par jour (= 1 car ou 12 voitures)
2,5 % des excursionnistes journées proviennent des Bouches du Rhône	Soit 3 000 visiteurs par saison estivale	33 personnes en moyenne par jour (= 1 car ou 11 voitures)
2,8 % des excursionnistes journées proviennent des Alpes de Haute Provence	Soit 3 400 visiteurs par saison estivale	37 personnes en moyenne par jour (= 1 car ou 12 voitures)
Total	117 800 visiteurs	Equivalent de 435 voitures par jour en moyenne.

Cette proportion relativement forte de “visiteurs à la journée” est sans aucun doute appelée à augmenter sensiblement dans les années à venir en raison de l'évolution des rythmes et du temps de travail et de l'amélioration globale de l'accessibilité routière du massif.

RÉPARTITION DES VISITEURS SELON LEUR TERRITOIRE DE RÉSIDENCE TOURISTIQUE

la suprématie haut-alpine

9 visiteurs sur 12 sont en séjour touristique. Les 2/3 logent dans des communes de la Zone Périphérique, et 1/3 dans des communes hors de la Zone Périphérique.

1 visiteur sur 12 est de passage dans la région et se déclare “itinérant” : il aurait donc intégré la visite du parc national dans son circuit de voyage, comme une étape³⁶.

45 % des visiteurs du parc en séjour touristique logent dans le Nord des Hautes-Alpes (Vallouise, Argentiérois, Briançonnais). Cela s'explique par le fait que ce territoire représente 40 % environ des capacités d'accueil (120 000 lits sur une capacité totale approximative de 300 000 lits autour de la Zone Centrale)

PAYS OU VALLÉE DE RÉSIDENCE TOURISTIQUE	NOMBRE DE VISITEURS EN SÉJOUR TOURISTIQUE	PAYS OU VALLÉE DE RÉSIDENCE TOURISTIQUE	NOMBRE DE VISITEURS EN SÉJOUR TOURISTIQUE
Vallouise et Argentiérois	25 %	Briançonnais Dont hors Zone Périphérique	20 % 14 %
Champsaur	15 %	Oisans	12 %
Valgaudemar	6 %	Valbonnais	2 %
Embrunais et Savinois	8 %	Guillestrois - Queyras	4%
Gapençais	2,5 %	Trièves et Dévoluy	2 %

14 % seulement des visiteurs en résidence touristique logent en Isère.

33 % DES VISITEURS DE LA ZONE CENTRALE EN SÉJOUR TOURISTIQUE RÉSIDENT DANS LES GRANDES STATIONS.

Ces stations sont Serre-Chevalier, L'Alpe-d'Huez, Les Deux-Alpes, Orcières, Vars, Risoul, Les Orres, Puy Saint Vincent³⁷.

Le parc national correspond donc à une ressource touristique majeure pour les grandes stations de montagne qui l'entourent.

Le faible poids de l'Oisans (12 % des visiteurs) alors qu'il s'y trouve deux stations importantes (Les 2 Alpes et L'Alpe d'Huez) s'explique par la longueur des itinéraires d'accès à la zone centrale, et par une sous valorisation du parc national par ces stations.

³⁶ Cependant, une analyse fine des réponses au questionnaires montre que les visiteurs ont mal compris cette question. En effet, la plus grande partie des visiteurs qui se disent “itinérants” déclarent des séjours de plus de... 4 jours ! Ce concept d'itinérance, pour des personnes hors de leur domicile paraît mal contrôlé.

³⁷ L'enquête 2001 nous a permis de calculer que 25 % des visiteurs en séjours logeaient dans des grandes stations. A ce taux, il faut en outre rajouter les visiteurs qui logeaient à Puy Saint Vincent (non isolé des autres communes de la vallée de la Vallouise), Vars et Risoul (non isolé des autres communes du Guillestrois), Les Orres (non isolé des autres communes de l'Embrunais).

LES “ZONES DE CHALANDISE”

Les sites du parc national drainent majoritairement des visiteurs résidant en séjour touristique dans le secteur auquel les sites appartiennent : les échanges et les circuits entre vallées sont peu nombreux.

LIEU DE RÉSIDENCE DES VISITEURS EN SÉJOUR TOURISTIQUE			
SECTEUR OÙ LES VISITEURS	% DE VISITEURS		PRINCIPAUX SECTEURS OU TERRITOIRES ÉMETTEURS
	RÉSIDENT DANS LE SECTEUR	DANS UN AUTRE SECTEUR OU TERRITOIRE	
Briançonnais	90 % soit 91 000 visiteurs	10 % soit 10 000 visiteurs dont :	Vallouise (5 %) – Oisans (3%)
Vallouise	69 % soit 146 000 visiteurs	31 % soit 66 000 visiteurs, dont :	Briançonnais (13%) Guillestrois Queyras (8 %) Emburnais (5 %)
Embrunais	90 % soit 40 000 visiteurs	10% soit 5 000 visiteurs, dont :	Guillestrois Queyras (4 %)
Champsaur	80 % soit 83 000 visiteurs	20% soit 21 000 visiteurs, dont :	Gapençais (8 %) Valgaudemar (3 %) Trièves-Dévoluy (3 %)
Valgaudemar	56 % soit 61 000 visiteurs	54 % soit 48 000 visiteurs, dont :	Champsaur (31 %) Trièves-Dévoluy (8%) Gapençais (7 %)
Valbonnais	56 % soit 22 000 visiteurs	44 % soit 17 000 visiteurs, dont :	Trièves-Dévoluy (11%) Oisans (7%) Matheysine (6%) Valgaudemar (4 %)
Oisans	87 % soit 126 000 visiteurs	13 % soit 19 000 visiteurs dont :	Autres régions Isère (5%) Briançonnais (4%)

Ces estimations permettent de définir les “zones de chalandises” des différents secteurs. Les sites d’un secteur donné drainent, en priorité des publics dont les résidences touristiques sont assez sectorisées.

La fréquentation et l’attraction d’un secteur dépendent de nombreux facteurs parmi lesquels on peut citer :

- les facilités de communication entre deux secteurs (exemple : le Valgaudemar et le Champsaur),
- le potentiel d’un secteur au regard de la capacité d’accueil d’un autre (exemples : Le Briançonnais ou l’Embrunais émetteurs de visiteurs pour la Vallouise, ...)
- la faiblesse de l’offre touristique de certains territoires pour lequel le parc national, même distant, représente un fort atout (exemple : la Matheysine ou le Trièves-Dévoluy qui “ utilisent “ les sites “ montagne “ du Valgaudemar, du Champsaur...)
- les configurations géologiques favorables aux pratiques de l’alpinisme (exemple : de nombreux briançonnais rejoignent l’Oisans pour s’engager dans des courses qu’il est plus aisé de faire au départ de La Bérarde, ...)

DURÉE DES SÉJOURS TOURISTIQUES

les très courts séjours pèsent plus lourd en zone périphérique que hors zone périphérique.

Parmi les visiteurs en résidence touristique, 43 % sont en séjour court (21 % sur une période inférieure à 4 jours, et 22 % sur une période de 4 à 7 jours).

28 % des visiteurs en résidence touristique ont une durée de séjour comprise entre 1 et 2 semaines, 19 % ont une durée de séjour comprise entre 2 et 3 semaines et 9 % une durée supérieure à 3 semaines³⁸.

Les durées de séjour varient beaucoup selon les types de pratiques : les alpinistes se caractérisent par un fort taux de courts séjours (54 % de moins de 4 jours contre 17 % pour les randonneurs et promeneurs). Cela confirme le fait que les alpinistes ont un comportement particulier, éphémère : on vient faire une course, ou une série de courses mais on ne s’éternise pas à rester en séjour localement.

Un quart des visiteurs en séjour touristique résidant dans la zone périphérique est en très court séjour (moins de 4 jours). Ils sont, proportionnellement, deux fois moins nombreux à être en très court séjour lorsqu’ils logent hors zone périphérique.

Cette donnée doit être surveillée et approfondie à l’avenir : un touriste reste-t-il réellement moins longtemps en séjour lorsqu’il loge dans la zone périphérique.... Et pourquoi ? Est-ce dû à la nature de l’offre d’hébergement (plus diffuse/rurale en zone périphérique et plus “industrielle”/station hors zone périphérique) ou encore aux différences sociologiques des visiteurs... ?

³⁸ Il convient de prendre ces statistiques avec précaution. En effet, les effets de seuils ont été gérés de façon totalement aléatoire. Exemple : lorsqu’un visiteur disait que son séjour était d’une semaine (cas très fréquent !), il pouvait être comptabilisé dans la modalité “Entre 4 jours et une semaine” ou, indifféremment, dans la modalité “de une à deux semaines”. Idem pour les séjours de 2 semaines.

Aussi, il semble que cette donnée ne puisse pas être comparée aux données départementales. Les enquêtes ultérieures veilleront à prendre en compte la donnée numérique précise : “durée de votre séjour (en nombre de jours)”.

LES MODES D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE.

14 % des visiteurs en résidence touristique sont des résidents secondaires ...alors même que les résidences secondaires représentent la moitié de la capacité d'accueil du territoire ! Cela s'explique par le fait que le taux de remplissage des résidences secondaires est très faible mais aussi, peut-être, parce que les résidents secondaires ne sont pas forcément des adeptes du parc (point à confirmer par des enquêtes plus fines).

Ils sont, par contre, fortement adeptes du camping (23 % des visiteurs) mais on note qu'ils le sont beaucoup moins en 2001 qu'en 1991 lorsque le taux atteignait 38 %.

Enfin, le troisième enseignement majeur concerne la désaffection très importante des personnes logeant en Centres de vacances, villages de vacances, maisons familiales ou autres centres collectifs.

4 % seulement des visiteurs proviennent de ces catégories d'hébergement alors que la capacité d'accueil du territoire est fortement marquée par ces équipements collectifs.

Pourquoi ces établissements paraissent aussi "distants" du parc, si peu émetteurs de publics ? comment peut-on expliquer une telle désaffection ?

Il serait intéressant d'interroger des gestionnaires de centres et villages de vacances pour mieux le comprendre.

TYPE D'HÉBERGEMENT	ÉLÉMENTS CONCERNANT LES VISITEURS DU PARC DES ECRINS		ÉLÉMENTS DE COMPARAISON		
	RÉPARTITION DES VISITEURS EN SÉJOUR TOURISTIQUE SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT EN 1991	RÉPARTITION DES VISITEURS EN SÉJOUR TOURISTIQUE SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT EN 2001	RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DANS LES HAUTES ALPES	RÉPARTITION DES NUITÉES SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT DANS LES HAUTES ALPES	
				en station	hors station
Meublé et gîte	24 %	24%	18 %	38 %	28 %
Hôtellerie et résidence de Tourisme	8 %	10 %	7 %	12 %	7 %
Chez amis ou parents	13 %	8 %	-nc	Hébergement non marchand	
Résidence secondaire	18 %	14 %	49 %	36 %	45 %
Camping	38 %	23 %	12 %	2 %	9 %
Centre de vacances	6 %	5 %	10 %	12 %	9 %
Refuge	Nc	13%	3 %		
Camping car	Nc	3 %	-	1 %	2 %
Autre	Nc	8 %	-		

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LIÉE À LA FRÉQUENTATION DU PARC NATIONAL DES ECRINS

L'attraction touristique importante du parc

Entre le 15 juin et le 15 septembre, les Hautes-Alpes totalisent environ 13 millions de nuitées touristiques. On estime, en comparaison, que le secteur Isère (Oisans, Alpe-d'Huez, Les 2 Alpes, Valbonnais) génère de son côté 1 million de nuitées.

Au total, la zone périphérique du parc national totalise 14 millions de nuitées environ par saison estivale. Considérant que la durée moyenne du séjour des touristes dans la région est de 9,5 jours³⁹, ces 14 millions de nuitées ont été occasionnées par environ 1 500 000 touristes.

Sur 1 000 000 visiteurs de la zone centrale, si l'on déduit les 16 % d'excursionnistes à la journée, parti le matin même de leur résidence principale, il reste donc 840 000 touristes ayant logé à l'intérieur de ce périmètre et ayant visité la zone centrale.

Autrement dit, sur les 1 500 000 touristes ayant séjourné dans la région (zone partielle de l'Isère et totalité des Hautes Alpes), 840 000 touristes ont été attirés par le parc national et ont visité la zone centrale.

³⁹ IPSOS 96/97.

Plus d'un touriste régional sur 2 serait donc amené, durant son séjour, à visiter le parc.

On peut confirmer ce ratio pour l'approche suivante :

En Juillet, le nombre moyen journalier de touristes dans les Hautes Alpes est de 174 000 et, en Août de 227 000⁴⁰. Soit 2 000 touristes en moyenne journalière.

Si un touriste sur deux envisage de visiter le parc durant son séjour et si son séjour dure en moyenne 9,5 jours, environ 10 000 touristes venant des Hautes Alpes vont dans le parc chaque jour.

Si l'on tient compte de la fréquentation de la partie iséroise (19 % de la fréquentation totale), il faut ajouter environ 1 500 touristes.

Ainsi, ce calcul amène à considérer que 11 500 touristes circuleraient, en moyenne, par jour dans le parc ou aux abords de la zone centrale.

Or la fréquentation journalière moyenne de ce public dans la zone centrale est de 1 000 000 visiteurs répartis sur 90 jours soit 11 000 visiteurs par jour⁴¹.

Durant la saison estivale : 150 millions de francs générés par les visiteurs du parc pour les économies locales.

En l'absence de données précises sur les dépenses directes et indirectes des visiteurs de la zone centrale, nous estimons l'impact économique de la fréquentation dans les termes et ordres de grandeur suivants :

750 000 promeneurs, randonneurs et alpinistes ainsi que 250 000 contemplatifs-automobilistes sont venus visiter, de façon plus ou moins engagée, la zone centrale du parc national des Ecrins.

Si l'on considère qu'un touriste dépense, par jour, en moyenne 23 € (150 F)⁴², le flux de visiteurs correspond à une activité économique locale de 23 millions d'euros (150 millions de francs).

Bien entendu, il ne s'agit pas d'un chiffre d'affaires réalisé dans la zone centrale : ce volume d'activité correspond à l'ensemble des dépenses occasionnées en zone centrale, en zone périphérique et hors zone périphérique pour les économies locales (hébergement, alimentation, biens et services...), durant la seule journée (ou les seules journées) de visites réalisée par les touristes dans le parc.

Si l'on intègre le poids du parc national dans le choix de la destination touristique (cf. *infra*), l'impact économique serait alors beaucoup plus important.

Il faudrait en effet ne pas tenir compte uniquement de la ou des journées passées par les touristes dans le parc mais d'une fraction beaucoup plus importante des dépenses totales du séjour motivé, en partie, par la présence d'un parc à proximité du lieu de séjour.

L'étude réalisée en 1996 pour les parcs nationaux par SEATM/COFREMCA signalait déjà que 3/4 des personnes attirées par la montagne considéraient qu'il était important d'être à proximité d'un parc national. Pour eux, le parc national est d'abord un repère, une garantie de qualité pour la destination des vacances.

Mais cette plus value, apportée par le parc aux économies locales, ne peut s'exprimer en terme monétaire... tout comme, du reste, la protection du patrimoine naturel qui reste l'objectif majeur et premier du parc national des Ecrins.

⁴⁰ Le tourisme en PACA CRCI Mémento 1997.

⁴¹ Pour aller au-delà de ce calcul et pour mieux mesurer et comprendre cette attractivité ainsi que le poids du parc dans l'offre touristique culturelle, sportive et naturelle, il serait intéressant de réaliser une enquête auprès des touristes résidant en zone périphérique.

⁴² Les ratios sont très différents selon leur mode de calcul. Pour Rhône Alpes, l'Observatoire du tourisme de Lyon (CRT) donne 127 F par jour et par personne en moyenne estivale alors que le SROAT (Marseille) donne 186 F par jour et par personne,

IPSOS/enquête de fréquentation touristique de 96/97 donne 141 F... par ailleurs, l'importance du nombre de visiteurs excursionnistes à la journée pourrait inciter à minimiser cette moyenne journalière de dépenses. Or, l'Observatoire du tourisme de Rhône Alpes démontre que les très courts séjours occasionnent les dépenses journalières les plus élevées (370 F pour un séjour de 1 jour contre 136 F pour un séjour entre 9 et 15 jours). Nous prenons donc un compromis autour de 150 F.

6 • Conclusion



QUELQUES CHIFFRES EN SYNTHÈSE

1 000 000 visiteurs aux abords ou dans la zone centrale

250 000 contemplatifs–automobilistes

750 000 marcheurs sur les sentiers : 75 000 alpinistes

10 000 pratiquant le GR 54

330 000 randonneurs

310 000 promeneurs

180 000 visiteurs utilisent des refuges

94 000 en usage diurne

86 000 en usage nocturne

110 000 nuitées dans la zone centrale

86 000 en refuge

26 000 en bivouac

110 personnes par jour en moyenne sur les Ecrins à plus de 4 000 m

Les 12 points de départ les plus fréquentés supportent entre 20 000 et 86 000 visiteurs chacun soit les 2/3 de la fréquentation totale du massif

(Concentration des itinéraires et des publics sur les départs de sentiers, près des parkings)

8 sites sont dans le Briançonnais et la Vallouise, 2 en Oisans, 1 en Champsaur, 1 en Valgaudemar.

Les 12 points d'arrivée des promenades et randonnées les plus fréquentés supportent entre 12 000 et 50 000 visiteurs chacun.

Soit la moitié de la fréquentation.

- **Age moyen du visiteur** : 45 ans
- 35 % seulement de **femmes**
- 52 % des visiteurs sont originaires de **PACA ou Rhône Alpes**.
- 9 % **d'étrangers**

16 % des visiteurs sont partis le matin même de leur domicile principal :

ce sont des "locaux" qui habitent dans un rayon allant de Lyon à Marseille !

9 visiteurs sur 12 sont en séjour touristique :

- 2/3 dans la zone périphérique et 1/3 hors de la zone périphérique
- 86 % des touristes s'hébergent dans les Hautes Alpes et 14 % en Isère
- 1/3 provient des grandes stations qui entourent le massif.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ENQUÊTE

La fréquentation qui avait fortement augmenté entre 1991 et 1996 semble désormais stagner, voire légèrement régresser.

La fréquentation des "grands sites" a tendance à diminuer alors que la fréquentation des "petits sites", sites intimistes à faible fréquentation, est plutôt en croissance.

La pyramide des âges et le fort vieillissement des visiteurs est une caractéristique importante de la fréquentation des sites du parc national des Ecrins (perte de publics par l'âge + non renouvellement).

- 1• Les stratégies d'aménagement et d'anticipation devront prendre en compte cette nouvelle donne en assumant les objectifs suivants : gagner en qualité d'accueil sur les grands sites :
 - mieux protéger les petits sites qui supportent de plus en plus de pression
 - poursuivre les aménagements facilitant une gestion raisonnée de la fréquentation et un étalement dans l'espace...

- 2• Une typologie des sites serait intéressante à approfondir, basée sur les critères suivants que l'enquête a en partie révélés : durée de la visite, pratiques exercées sur le site, type de publics fréquentant le site, type de fréquentation attirée, "zone de chalandise" du site, volume de fréquentation... Les sites supportent des "comportements" différents face aux évolutions quantitatives et qualitatives de la clientèle. Une "classification" des sites permettrait d'adapter les stratégies locales d'aménagement et de protection. Des travaux d'analyse approfondie sur la caractérisation des sites et de leur public constitueront des outils préalables à toute intervention.

La fréquentation de basse saison n'est nullement négligeable même si elle n'est pas perceptible comme la fréquentation de Juillet et Août : elle correspond à 20 % de la fréquentation totale (mais varie selon les sites).

A une segmentation classique des publics visiteurs selon le type de pratiques sportives (automobilistes - promeneurs - randonneurs - alpinistes), on peut substituer une segmentation sur la base de critères liés au comportement, au rapport à la nature qu'ils entretiennent. Ainsi, certaines catégories d'alpinistes ressemblent à certains excursionnistes de parkings ("je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu") alors que des visiteurs excursionnistes "papillon", n'ont pas une grande mobilité mais une très grande ouverture et attention au parc national et à la nature.

Les stratégies de sensibilisation et d'éducation des publics, les stratégies relatives aux produits dérivés et celles qui concernent des produits touristiques sont à modifier en privilégiant désormais des publics, culturellement, les plus éloignés du parc. **Il convient de diversifier les publics cibles et ne pas se concentrer uniquement sur son public favori que sont les "randonneurs".**

12 % des itinéraires de randonnée concentrent la moitié de la fréquentation.

Les conséquences environnementales de la fréquentation des sites d'altitude ne sont pas ou très mal connues.

Des itinéraires sont sous-valorisés.

Cela confirme qu'il existe des possibilités d'augmenter la fréquentation dans le Massif des Ecrins, à condition qu'elle soit mieux répartie dans le temps et dans l'espace.

Le Col des Ruillans par le téléphérique de la Meije est le site le plus fréquenté et un des sites les plus grandioses. Il touche des publics spécifiques et pourrait être un outil de gestion de la fréquentation.

Il est devenu nécessaire que des stratégies d'aménagement, de valorisation, de concertation et de sensibilisation permettent d'optimiser l'existence de cet équipement et de ce pôle de fréquentation. Les intérêts de l'exploitant et du Parc national sont globalement convergents.

Les refuges accueillent désormais un nombre plus important de visiteurs diurnes recherchant une offre de restauration plus que d'hébergement.

Le bivouac est une pratique dont l'importance est sous estimée : il représente un quart des nuitées dans la zone centrale.

Une réflexion doit être engagée sur la nouvelle finalité des refuges (restauration se substituant au couchage).

Comment est-il possible d'améliorer, par ailleurs, les pratiques de bivouac, non dans le souci du confort du visiteur mais dans le souci d'une meilleure protection de l'environnement.

On note un vieillissement important des visiteurs et une grosse difficulté au renouvellement des publics de visiteurs.

Les femmes et les jeunes se détournent du parc.

Le parc national draine de plus en plus un public régional et de moins en moins un public national ou étranger.

Il est nécessaire et urgent d'aller au devant de nouveaux publics en adaptant les stratégies de communication, les produits, les activités, en travaillant l'image et le rayonnement du parc.

Une plus forte fréquentation du parc national par les classes moyennes qui est corrélative à la diminution progressive des classes supérieures, pourrait être le symptôme d'une crise de qualité des prestations touristiques et/ou des espaces naturels que cette catégorie de visiteurs juge trop fréquentés.

Des visiteurs enthousiasmés mais qui minimisent le sens des modalités et des règles de protection.

Une attractivité importante du parc qui draine la moitié des touristes résidant dans la zone périphérique élargie à l'ensemble des Hautes Alpes et de l'Oisans.

Le parc national semble "banalisé" dans l'offre touristique. Il serait devenu relativement "incontournable", attirant largement, notamment les classes moyennes (facteur représentatif d'une banalisation sociale et culturelle), ..

Il se banalise tout en restant un "produit" typé, marqué par la haute montagne, l'hostilité des reliefs, l'effort, le risque et la dangerosité ; le territoire n'arrive pas à renouveler ses publics.

Il est nécessaire de sortir de cette impasse et de chercher à reconquérir un nouveau public. Le massif des Ecrins constitue un patrimoine naturel qui est ouvert, offert aux citoyens et valorisé dans le but de les rapprocher de la nature et de la montagne.

Des cibles nouvelles, autres que les "habitués-randonneurs-convaincus", doivent être recherchées. Il faut adapter des stratégies de communication, d'aménagement, de valorisation et de partenariat entre le Parc national et les acteurs locaux.

Il est devenu urgent de renforcer l'image, l'identité, la spécificité de l'espace protégé, et d'axer les messages sur de nouveaux thèmes (le silence, les déchets, les empreintes, le bruit, l'air...). Il convient également de renforcer tant la qualité des aménagements que la qualité de l'accueil.

La qualité de l'accueil sur les sites naturels passe notamment par la diffusion de la fréquentation dans l'espace.

Mais l'on sait que l'on peut parallèlement jouer sur l'aspect qualitatif : globalement, de nombreux sites peuvent accueillir d'autres visiteurs. La fréquentation en intersaisons peut également se développer.

La présente enquête apporte quelques éclairages. Les 30 ans du parc, le temps d'une génération humaine, seront l'occasion de prendre, s'il le faut, les orientations nouvelles nécessaires.